

Un nouveau parti québécois sortira-t-il du congrès de Sherbrooke (Voir page 3)

Pour ceux qui ont des idées

Nous avons déjà publié, à propos de la convention conservatrice de Sherbrooke — outre les informations courantes — quelques lettres fort intéressantes. Nous avons donné samedi le remarquable programme de restauration sociale que vient de lancer un groupe d'hommes d'étude. Nous annonçons en même temps que nous serions heureux de faire écho aux observations que susciterait ce programme. Nous commençons la publication d'une étude d'ensemble sur la situation politique de la province, rédigée par un homme dont la haute valeur saute aux yeux.

Tout cela, nous le savons, a été ou sera lu avec un vif intérêt.

Nous en profitons pour rappeler aux gens sérieux qui ont des idées saines, des projets sensés à émettre, que nous serons toujours prêts à leur faire ici toute la publicité dont nous pouvons raisonnablement disposer.

Trop de personnes bien intentionnées paraissent croire que les journalistes de métier savent tout et peuvent, à eux seuls, traiter les questions d'intérêt public.

Les journalistes, d'abord, savent beaucoup moins de choses que ne l'imaginent ces personnes généreuses. Puis, les journalistes de métier sont très peu nombreux, absorbés — particulièrement dans les journaux pauvres, qui ne peuvent se payer le luxe d'une riche collaboration, par une multitude de besoins différents, incapables très souvent de trouver même le temps de faire les articles qui les tentent le plus.

Les hommes qui ont des idées saines, en les rédigeant, en les communiquant aux journaux, rendent service et aux journaux et au public.

On ne soupçonne point, trop souvent, les résultats possibles d'une suggestion intéressante. On ne pense pas assez qu'elle peut aller se loger dans la cervelle d'un homme d'action, qui la réalisera avec une ampleur que son auteur même, parfois, n'avait pas rêvée. On ne pense pas assez non plus qu'elle peut aller dans un autre esprit compléter un plan à demi ébauché et que, de l'alliance de ces pensées, peut naître un projet beaucoup plus grand que n'avait imaginé l'un ou l'autre des rêveurs.

En fait, trop de gens ne croient pas assez à la conquérante puissance de la vérité et du bon sens.

La besogne d'un journal comme le *Devoir*, c'est évidemment, comme pour tous les journaux, de faire la plus exacte chronique de la vie contemporaine.

Mais c'est aussi, et d'abord, de susciter et d'appuyer des mouvements d'opinion, d'éveiller les esprits, de stimuler et de fortifier les cœurs.

Mais les quelques hommes qui sont directement attachés au journal ne peuvent, à eux seuls, s'acquitter de cette besogne presque sans limite.

Et c'est pourquoi, tout en remerciant les très remarquables collaborateurs dont la bienveillance nous a tant de fois permis de publier des articles de premier ordre, nous faisons aujourd'hui un nouvel appel à tous ceux qui ont vraiment quelque chose d'intéressant à dire.

Qu'ils ne laissent point leur lumière sous le boisseau!

Omer HEROUX

Chronique

Le soleil sauveur

Tandis qu'il décline un peu plus chaque jour et que, dès maintenant, nous devons prendre à la lampe le repas du soir, le soleil apparaît, depuis une toute récente découverte, comme un plus grand adversaire que jamais des fléaux qui ravagent l'humanité.

On ne se rend pas assez compte, au Maroc, où il est particulièrement ardent, qu'il tue les rats plus vite que n'importe quel poison. Or le rat n'est-il pas l'un des grands fléaux de l'humanité, un propagateur de maladies féroces, ainsi la peste bubonique et le typhus?

Un Marocain de l'Institut Pasteur de Tanger était chargé de détruire chaque matin, en les jetant dans un tonneau d'arrosage, des centaines de rats capturés la nuit précédente. Tanger est une ville infestée de rats; ils se glissent jusque dans l'Institut où l'on cherche les moyens de protéger l'humanité contre les terribles maladies qu'il détermine. Le Marocain préposé à la noyade des rats était un bon Oriental, quelque peu paresseux. Il prenait son temps à exterminer les rongeurs et flânait. Il remarqua que s'il laissait les pièges exposés au soleil pendant une demi-heure chaque matin, il n'y trouvait plus un rat vivant. Cela faisait son affaire. Il grillait des cigarettes. Et le soleil faisait sa tâche.

Un jour, la nouvelle de sa trouvaille involontaire parvint aux oreilles des directeurs de l'Institut. Cela leur parut assez invraisemblable. Mais, en hommes de laboratoire, ayant aussi des lettres, ils se dirent que "le vrai..." Et ils contrôlèrent tout de suite les expériences du moricaud. Ils constatèrent que le rat mourait pendant une vingtaine de minutes aux rayons du soleil crève immanquablement.

L'explication de cette punition infligée aux rats du soleil? Le rat a la vie dure. Mais, selon un terme savant, on peut avoir l'air de l'être, les rats ont une idiosyncrasie congénitale. Ils ne peuvent pas résister aux émanations solaires. Cela tient à la nature de leur espèce. Tels poisons ne les affectent aucunement. Ils vivent dans des conditions d'hygiène qu'on peut considérer effroyables. Ils résistent très bien à des chaleurs très élevées, à une chaleur d'été. Mais, exposés au soleil une demi-heure, ils meurent. Des centaines d'expériences faites par les membres de l'Institut Pasteur à Tanger font prouver de façon catégorique. Le rat ne s'acclimate jamais aux rayons solaires.

Ils le tuent inmanquablement.

Excellente nouvelle; car le rat, qui pullule au point de déferler tous les agents de destruction connus, — gaz asphyxiants, virus de tout genre, pièges par milliers, — envahit de plus en plus l'Europe et l'Amérique, tandis qu'il a submergé l'Asie depuis longtemps.

Mais, si il y a un mal, — comment utiliser de façon pratique la puissance raticide des émanations solaires? Attirer les rats au soleil et les y tenir? Ils n'y viennent pas, sentant obscurément qu'il est leur ennemi. Ils vivent au fond de trous où jamais il ne filtre.

Maintenant qu'on a découvert que le soleil les tue, il s'agit de trouver le moyen de les faire s'exposer au soleil. Le rat s'y exposera encore moins qu'aux griffes des chats. Alors?

CHATARAT

Bloc-notes

Claviers

"Qui le *Devoir* sert-il? M. Taschereau?" Questions posées par des amis de M. Gagnon dans un communiqué aux quotidiens de samedi dernier, — communiqué qu'ils ne nous ont pas adressé, alors qu'ils le faisaient tenir à des journaux amis de M. Taschereau, et alors aussi que ces mêmes amis de M. Gagnon nous envoient d'ordinaire, — encore cet avant-midi — nous faisaient tenir deux longues déclarations que nous insérerons au texte, — tout ce qu'ils désirent voir publier dans la presse montréalaise. Comme nous ouvrons nos colonnes à toutes leurs communications officielles, nous avons, même si nous n'y étions pas invités, donné le texte de leur déclaration de samedi. Insinuer que le *Devoir* sert M. Taschereau, c'est verser dans le cocasse. Nous publions les informations que nous avons lieu de croire vraies. Qu'elles fassent ou non l'affaire de celui-ci ou de celui-là, peu nous importe. Nous donnons au public les nouvelles. S'il s'y glisse des inexactitudes de détail, parfois, cela ne signifie pas que les nouvelles ne sont pas, dans l'ensemble, exactes. Appeler M. Maurice Dupré M. Marcel Dupré n'est qu'un lapsus. Et cela n'a rien de désagréable pour M. Maurice Dupré, car il veut, dit-on, l'harmonie dans son parti, — tout comme M. Marcel Dupré la veut à l'orgue. Chacun son clavier. Et M. Taschereau joue encore moins sur le nôtre qu'il le pourrait faire sur celui de M. Gagnon.

"Nudisme inquisitorial"

Cette expression, relevée ces jours-ci dans les colonnes de *Figaro*, peut tout aussi bien s'appliquer chez nous que là-bas aux indiscrétions commises pendant la recherche d'un criminel par la police. *Figaro* déplore, en marge d'une récente affaire à sensation qui défraie la chronique scandaleuse de la presse parisienne, l'absence de discrétion de la police et de la presse populaire. "Cette discrétion pourtant était une garantie pour l'œuvre qu'ils [policiers et magistrats] poursuivaient dans le silence et la sérénité; elle protégeait l'inculpé, que son défenseur assiste, contre les verdicts hâtifs de la foule; elle était utile aux témoins, utile à la moralité même du public. Elle lui épargnait les honteux enseignements du linge sale des familles, au soleil étalé. Elle le gardait de curiosités malsaines qui dissèment passionnément aujourd'hui les avis entre les dîres d'une fille perverse et parricide et la mémoire de sa victime suspectée. La publicité, jadis, attendait son heure. Contrôle bienfaisant à l'audience, elle est chez nous, avant la clôture de l'enquête, une intervention troublante, une cause de désordre... Plus de secrets. Toutes les incertitudes du début de l'enquête dévoilées. C'est le nudisme inquisitorial. Le lecteur des faits divers devient un juge inamovible." C'est ce qu'aux États-Unis des observateurs appellent le *trial by press*.

L'avant-propos, où le public est tellement empoisonné à coup d'indiscrétions tendancieuses que l'accusé est jugé et condamné, ou acquitté, dès avant le vrai procès. C'est ainsi qu'une presse à sensation tribune la besogne de la justice et des tribunaux.

G. P.

Opinions

Les millionnaires sont des "locataires"

Certains millionnaires sont souvent à l'abri de la critique. Et ceux-là se bouchent parfois les oreilles pour ne pas entendre gémir le pauvre hère.

Mais, si protégés soient ceux-là, ils ne peuvent empêcher la critique de se faufiler jusque dans leurs foyers, par la radio. Ainsi y en a-t-il qui auraient pu entendre hier la voix du sénateur Lawrence Wilson, — leur confrère-millionnaire, — employant une partie du discours qu'il a prononcé hier aux fêtes de la *Merci*, à critiquer de façon pittoresque certains riches.

"Messieurs les millionnaires, la main fermée, n'oubliez pas qu'il y a bas vous n'êtes que des locataires sur la terre, des locataires, le ré péte. Et vous n'emporterez rien de vos millions dans l'autre monde, pas même votre chemise. Alors vous feriez bien mieux de délier votre bourse et de faire la charité, avant de mourir. Cela vous avancerait beaucoup plus que de dénigrer ceux qui donnent aux pauvres une part de leurs richesses".

Paroles dures mais qui sont tout un programme social. Les millionnaires-locataires sauront-ils en faire leur profit? LUCIEN D.

Responsabilité

Les maisons de finance qui se spécialisent dans la vente d'émissions d'actions ou d'obligations ont adopté depuis dix ans longtemps la pratique d'inscrire au bas de leurs prospectus, en caractères généralement très légers, une note que tend à se décharger de toute responsabilité, quant aux déclarations contenues dans les mêmes prospectus ou circulaires. On a même adopté une formule devenue presque standardisée et qui dit: "Quoique pris à des sources dignes de foi, nous ne garantissons pas l'authenticité des renseignements contenus dans cette circulaire".

Cette pratique — qui a ses raisons d'être, n'en doutons pas, — s'est étendue au point que nous l'avons vue dans des circulaires émises par les organisateurs d'une entreprise, qui se chargeaient de distribuer eux-mêmes les actions dans le public. Alors, si ceux-là qui lancent une affaire récusent toute responsabilité quant aux motifs de vente invoqués, qui est-ce qui sera responsable s'il est démontré plus tard que les renseignements ainsi répandus étaient faux?

Il y a ici une cause d'abus possibles qu'il convient d'éliminer. Et l'on comprend que les auteurs du *Programme de restauration sociale* publié dans le *Devoir* samedi dernier aient prévu, au nombre des réformes financières qu'ils préconisent, la responsabilité conjointe des administrateurs et des courtiers quant à la véracité du prospectus. C. H.

En page 2:

Voir en page 2, aujourd'hui, un deuxième article à propos de l'Université de Montréal.

Les congrès conservateurs québécois de 1922 et de 1929

Le congrès de 1922 Le congrès de 1929

(Par Louis DUPIRE)

Le parti conservateur provincial a l'habitude des conventions (que nous appellerons ainsi à cause de la... convention, mais qui sont, en réalité des congrès). Il en eut une en 1929, il y a quatre ans; il en avait eu une en 1922, celle qui nous permet d'évoquer ces quelques souvenirs.

Contraste frappant que cette convention chez les bleus; tandis que chez les rouges du Québec, c'est l'inverse: la conventiophilie. Le parti conservateur provincial a l'habitude des conventions (que nous appellerons ainsi à cause de la... convention, mais qui sont, en réalité des congrès). Il en eut une en 1929, il y a quatre ans; il en avait eu une en 1922, celle qui nous permet d'évoquer ces quelques souvenirs.

Le congrès de 1922

Jusqu'aux environs de 1921, le mauvais génie avait fait des semences, plus que jamais. Il avait semé, en 1912, sur la route de la caravelle conservatrice de Québec, la question du Kewatin, puis celle de la marine de guerre, puis encore celle de la participation à ou-

trance et, enfin, celle de la conscription.

Vint le nouveau capitaine qui se fâcha. Il en avait assez de ces frasques qui lui avaient valu la chef-ferie avec tout juste quatre hommes d'équipage. Il signifia son intention formelle de suivre une route toute différente de celle de ses prédécesseurs et d'éviter par des détours les récifs fédéraux.

La convention, il l'avait convoquée pour signifier *urbi et orbi* la nouvelle orientation qu'il entendait donner à son navire. La convention eut lieu le 15 et le 16 mai. Les délégués logeaient pour la plupart au Viger, alors encore dans toute sa splendeur, et se réunissaient dans la salle des chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke. Ils étaient plus de 500 et le ciel souriait favorablement à leurs palabres. Je ne me souviens pas avoir vu plus radieuses journées de mai. Frondaison d'un vert tendre comme l'espoir naissant, ciel d'un bleu bleu naturellement, soleil tout en or, brillant, riant, comme il se leva, sans doute, un certain jour à Austerlitz.

Le "Canada" introduit dans la place

Rond, bon enfant, un peu châtiment, tout sourires, M. Sauvé se montrait peu, mais à propos. Et les rouges de la convention étaient hüllés de main de maître. Pas de panne, pas de difficultés. Une seule petite anicroche qui fit bien rire les reporters. Comme à toutes les conventions il y eut des séances ultra-sécrètes (c'est celles dont le secret est le plus vite évaporé). A l'une d'elles, le novelliste du *Canada* put assister au tout premier rang. On avait impitoyablement écarté ses confrères plus connus. Lui, un jeune que personne ne connaissait, (je crois que c'était Tremblay, qui vient de mourir), put se faufiler au premier rang et entendre avec d'avidité et fidèles oreilles tout ce qu'il se disait. Son carnet devant paraître avant ceux de

(Suite à la dernière page)

(Par Emile Benoist)

En 1929, au mois de juillet, le 9 et le 10, quelques milliers de représentants du parti conservateur québécois se réunirent, dans la ville de Québec, pour se choisir un chef nouveau. La tenue de ce congrès était la conséquence d'une décision prise et annoncée, deux années auparavant, par M. Arthur Sauvé, aujourd'hui ministre des Postes dans le cabinet fédéral de M. Bennett. Depuis 1916, M. Sauvé avait rempli la fonction de chef de l'opposition à la Législature provinciale. C'était d'abord l'opposition parlementaire elle-même qui l'en avait prié à deux reprises, en 1917 et en 1919. Puis M. Sauvé avait été, en 1922, le choix unanime d'un congrès du parti conservateur. M. Sauvé serait encore, selon toute vraisemblance, chef d'opposition à Québec, au lieu d'être ministre à Ottawa, s'il n'avait pris sur lui de déterminer certaines circonstances dont devait résulter son effacement de la scène politique provinciale.

La déclaration de M. Sauvé

Un soir du printemps de 1927, à la veille d'élections générales qui allaient avoir lieu en mai, M. Sauvé convoqua une réunion publique à Sainte-Scholastique, chef-lieu de sa propre circonscription, celle des Deux-Montagnes. Ca ne devait être apparemment qu'une simple assemblée régionale. On avait pourtant pris les moyens pour que la presse montréalaise y fût représentée. C'est que M. Sauvé avait à faire une déclaration qui s'adressait non pas aux seuls électeurs des Deux-Montagnes mais à ceux de toute la province.

De fait il annonça, ce soir-là, son intention formelle, sa décision irrévocable, s'il ne remportait pas la victoire pour son parti aux élections suivantes, de démissionner comme chef, d'abandonner à un autre le soin ou la tâche de faire valoir aux yeux de la province de Québec les avantages du remplacement d'un gouvernement libéral,

au pouvoir depuis une trentaine d'années, par un gouvernement conservateur. En d'autres termes, M. Sauvé avait décidé de ne pas entreprendre une autre bataille électorale en tant que chef oppositionniste. Etre premier ministre ou rien: *aut Caesar, aut nihil*.

M. Sauvé était tout à fait sérieux en faisant cette déclaration. On le vit peu de temps après. Son parti n'ayant pas obtenu, aux urnes, le succès espéré, ayant même perdu du terrain, du peu de terrain qu'il avait précédemment gagné, M. Sauvé donna sa démission comme chef du parti conservateur.

Après la bataille de 1927

Ce parti se trouvait alors dans une situation fort précaire à la Législature de Québec. Neuf conservateurs seulement avaient été élus ou réélus. En s'ajoutant à dix députés ouvrier, l'opposition ne comprenait tout de même que dix députés. Or, parmi ces dix, M. Sauvé était le seul qui put agir comme chef. Pour ne pas désobliger le reste du groupe, il accepta de continuer à le diriger, jusqu'à la tenue d'un congrès général. C'est ainsi que M. Sauvé agit comme chef de l'opposition, au cours des deux sessions provinciales de 1928 et de 1929. Mais tout en exerçant cette espèce de régence, M. Sauvé songeait à la convocation d'un congrès du parti. C'est lui-même qui désigna le comité chargé de l'organiser.

Ce congrès, convoqué par M. Sauvé, se réunira le 9 et le 10 juillet, au Châteaun-Frontenac, à Québec. Ceux qui y prendront part se souviennent sans doute que ces deux journées furent particulièrement chaudes et humides. La salle du congrès tenait de l'étable et de l'autoclave. Deux journées de fructueuses délibérations et d'abondante sudation, sans parler de l'enthousiasme, chauffé à blanc, des quelques deux mille délégués.

Le jour de l'ouverture, plusieurs candidatures à la succession de M. Sauvé s'annonçaient comme possi-

(Suite à la dernière page)

Pour les "Rouges" et pour les "Bleus",

Où les uns et les autres peuvent lire des choses dures, parfois désagréables, mais qui pourront leur être utiles, tout aussi bien qu'à ceux qui ne sont ni "rouges" ni "bleus"

LA SITUATION ET LES PARTIS POLITIQUES PROVINCIAUX, AVEC QUELQUES VUES SUR L'AVENIR

Nous recevons d'un observateur du dehors cette vue des hommes et des choses politiques dans notre province où rouges et bleus, et les autres aussi, pourront prendre leur profil, s'il n'y trouvent point toujours leur plaisir.

L'ampleur de cette pièce nous contraint à n'en publier aujourd'hui que la première partie. La deuxième, qui paraîtra demain, traite plus particulièrement du parti conservateur et du programme de réfection politique qu'il s'imposerait à tous les partis.

Mon cher Monsieur Héroux,

Je viens de lire votre article sur l'état tragique du parti conservateur dans la province de Québec. Quel sujet de réflexion pour ceux qui persistent à s'occuper de politique, non pour les écoulements misères qu'elle charrie avec elle, mais pour les graves intérêts dont elle a la garde et qu'il lui arrive si souvent de trahir. De ce gâchis des conservateurs, j'ai causé bien des fois, en ces derniers temps, avec un homme qui suit les événements de l'extérieur, mais avec une attention aigüe, avec anxiété souvent, et d'assez haut au-dessus des partis pour que son regard ne manquant point d'objectivité sereine. J'ai été tenté de résumer ses observations. Il ne m'en voudra pas, j'espère, si elles doivent contribuer à former chez nous ce qui, à son avis, nous manque le plus: une opinion.

Voici donc comme voit les choses notre observateur dont j'essaierai de ne défigurer ni la pensée, ni le langage.

L'extrême faiblesse réelle du parti libéral

Le parti libéral de Québec, qui paraît être une force, est en réalité d'une faiblesse extrême. Notez qu'aucun de ses chefs, aucun des ministres du cabinet provincial, n'est vraiment populaire, pas même le premier ministre, plutôt subi par ses propres partisans et qui ne continue de s'imposer que par son incontestable habileté de grand avocat, mais plus encore par la carence d'hommes autour de lui et par

sa ténacité de "Capitaine Fracasse". Que voulez-vous? Nous vivons sous une dictature de politiciens. Depuis vingt ans et plus, le mécanisme parlementaire est absolument faussé chez nous. Le parlementarisme suppose, entre les partis, un équilibre qui n'existe plus. Le régime trop absolu d'un groupe, cela s'appelle, si je ne me trompe, une dictature. Et la dictature, en démocratie, n'a que le choix d'être nationale ou financière. Il serait fâcheux, en notre cas, de parler de dictature nationale: règne d'un homme, d'un chef de haute taille, comme en Italie, comme en Allemagne, porté au pouvoir en temps de crise par l'élan d'un peuple et par l'union sacrée de l'intérêt national. Et je ne crois pas que nos gouvernants d'aujourd'hui tiennent franchement à ce caractère de leur dictature. Il reste donc la dictature des hommes d'argent. Et voilà bien ce qui caractérise actuellement notre vie politique.

La province est devenue la terre d'élection des monopoles. Ils croissent, ils se développent comme des champignons, ou plutôt comme des pieuvres puisqu'ils envahissent tout et que l'on sent partout leurs tentacules. La législation est à leur service. Et si vous avez besoin de vous édifier là-dessus, prenez et soupesez le recueil des lois de la dernière session québécoise; et comparez le temps perdu, les lois forgées pour fortifier la pieuvre, renforcer ses prises sur la bourse du public, sur les ressources de la province. Le mal est assez considérable et manifeste pour que la conscience en soit répandue dans le public. Observez, en effet, ce phénomène: en cette opinion publique chloroformée, anesthésiée, par une presse docile et toute-puissante, il existe pourtant une conscience nette, aigüe, de cette corruption profonde de notre vie politique.

La fin de la "mystique libérale"

Il en résulte, non seulement une impuissance souvent radicale à légiférer pour le bien commun, le monopole égoïste étant l'ennemi du bien commun. Il en résulte, chez les partisans même, un certain dégoût, un cer ain désenchan-

tement, la dictature nationale étant la seule à se pouvoir justifier. Nous assistons à la mort ou à la fin de la "mystique libérale", je veux dire l'élan naïf, la foi enthousiaste qui entraînait jadis la foule des partisans au service des idées et des chefs. Chez les libéraux d'Ottawa, M. Lapointe, M. Oscar Boulanger continuent d'incarner quelque chose de cette foi; mais, à Québec, finit la mystique. En dehors des vieux partisans encroûtés et un peu bêtés, rouges parce que leur aïeul ou leur grand-père l'était, ou en souvenir de Laurier; en dehors aussi de quelques jouvencaux qui pèrenent dans les clubs, les lèvres dégouttantes de beurre ministériel, il n'y a plus de mystique et il ne peut plus y en avoir. L'opinion ne se donne pas aux hommes d'argent. Le parti libéral continue d'attirer vers lui, mais parce qu'il est parvenu à constituer dans la province un formidable trust, le trust du patronage, le trust des faveurs de toutes sortes et qu'ils sont légion, ceux qu'il fait vivre et enrichir. En somme, on reste au parti pour ce qu'il rapporte et on se donne aux chefs pour ce qu'ils peuvent donner.

Le secret d'une force

Mais alors, me direz-vous, comment expliquer qu'en face de ce parti au fond si faible, nulle opposition de quelque vigueur n'ait pu se constituer? Un mystère, mais simplement apparent. En dépit de sa faiblesse indéniable, le parti libéral reste une puissance: une puissance d'abord par ce qu'il tient en les mains de par la force que lui prête la dictature financière. Avez-vous jamais réfléchi, par exemple, à l'effroyable dictature intellectuelle que le régime fait peser actuellement sur la province? Au nombre de gens empêchés par lui d'exprimer leur pensée en matière politique, empêchés d'abord de le combattre? Aux institutions, aux personnages considérables qu'il condamne au silence ou qu'il fait indirectement chanter? Au nombre de publicistes, d'écrivains, de professionnels, de fonctionnaires, de propagandistes, de tous grades, que les ministres font manger dans le creux de leurs mains? Le parti libéral est puissant encore par l'opulence de sa caisse électorale, alimentée par des sources abondantes et diverses, etc, etc, puissamment, par l'audace de ses chefs, par la milice fasciste que lui constitue en cas de péril, certaine police que vous savez...

L'incroyable faiblesse du parti conservateur

Disons-le néanmoins: il est puissant surtout par l'incroyable faiblesse de ses adversaires, la nullité presque totale du parti conservateur. Un journaliste libéral, non observateur, a dit de ce parti: "C'est un parti sans idées". Il faudrait

dire davantage: C'est un parti sans antennes. On comprend à la rigueur que, maintenu dans l'opposition pendant tant d'années, ses cadres se soient à peu près vidés d'hommes de valeur et que, de ce côté-là, il souffre aujourd'hui d'un effroyable pauprisme. Ce que l'on comprend moins, c'est que la conscience lui échappe de sorte incommensurable pauvre et qu'il ne fasse rien, ou à peu près rien, pour s'en guérir, pour renouveler ses cadres, offrir à la jeunesse un programme qui l'attire et la conquière.

MARC-ANDRÉ

(La fin demain)

Carnet d'un grincheux

Il y aura deux camps à Sherbrooke demain: les myopes et les clairvoyants. Ceux qui viseront à battre M. Duplessis et ceux qui viseront à battre M. Taschereau.

L'abondance des candidats à la chefferie conservatrice fait pressentir ce que seront les élections municipales. Il n'y aura pas seulement des candidats de toutes les couleurs, mais de toutes les nuances de couleur. Et les rouges uns passeront comme dans le beurre. Juste retour des choses, puisque le beurre a vaincu leur parti, en 1930.

Le journal le plus conservateur du pays, la "Gazette", organe avéré du capital, fait, en première page ce matin de M. Saint-Martin et de ses amis des héros. Les révolutions sont généralement préparées par la bêtise des gens qui possèdent.

Pourquoi les politiciens sont-ils si prodigés des poignées de main? Parce que pour donner une poignée de main il faut tendre une main vide; et rien de si aisé qu'une main vide.

Les noms prédestinés: Médéric Martin se présente à la mairie, c'est une révolution. Une révolution se produit à Cuba, on élut Saint-Martin. Saint-Martin prépare la révolution à Montréal et pour conjurer complètement celle-ci il faudrait que les gens qui ont trop frôlé comme saint-Martin, de Tours, qui coupaient en deux son unique richesse, son manteau.

Abondance de "salons de beauté" rime avec absence de vraies beautés. Celles-ci sont en proportion inverse de ceux-là.

PAMPHILE

Si vous voyagez.

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets d'avis pour tous les pays au tarif des compagnies paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOR 1241

L'oeuvre de l'Université de Montréal

Hier — Aujourd'hui — Ses ressources comparées à celles des autres universités

C'est en 1876 que le Saint-Siège, accueillant enfin la requête des autorités ecclésiastiques dont Mgr Bourget s'était fait le porte-parole, a autorisé l'établissement à Montréal d'une succursale de l'Université Laval de Québec. Deux ans plus tard, l'enseignement était inauguré aux Facultés de Théologie et de Droit, et, en 1879, ce semblerait d'Université placée sous la tutelle absolue de Laval, ne possédant aucun pouvoir d'ordre administratif ou financier, s'enrichissant d'une Faculté de médecine. Mais laval de Montréal continuait d'être et devait rester jusqu'en 1919, suivant le mot de M. Jean Desjardins, une "simple rallonge des facultés québécoises". Entre temps, certes, par l'annexion ou l'affiliation d'autres Facultés et Ecoles, par l'octroi de certaines libertés concernant l'administration locale, le programme d'enseignement et le choix des professeurs, la succursale étendait son champ d'action et son influence. Après l'abandon du projet qui comportait la construction d'un immeuble de style Renaissance française sur l'emplacement de la Côte-à-Barron, entre les rues Sherbrooke et Ontario, à l'est de la rue Saint-Denis, la générosité de la Compagnie de Saint-Sulpice lui permettait d'installer, dans l'immeuble actuel de la rue Saint-Denis, son administration, ses quatre premières Facultés et une Ecole de Pharmacie. De telle sorte qu'après la fondation d'une Ecole Polytechnique, d'une Ecole de Chirurgie dentaire et de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, aussitôt affiliées, la succursale pouvait offrir au public un enseignement professionnel presque complet. Elle avait atteint l'un des buts de son existence, mais il lui restait à atteindre l'autre, d'importance égale : un programme d'enseignement supérieur. Comment aurait-elle pu y parvenir avec des ressources modestes qui lui assuraient tout juste une pénible existence, seul prix du dévouement et de l'abnégation de professeurs payés à raison de \$2.00 la leçon et contraints, pendant longtemps, de donner leurs cours dans des salles où monter les laboratoires indispensables pour acquiescer et soutenir des travaux de recherches, n'ayant pour tous revenus que les droits de scolarité, quelques rares dons, le produit d'une quête annuelle faite dans les églises du diocèse et, vers 1904, une subvention également annuelle de \$25,000.00 offerte par le gouvernement de Québec? C'est dire que l'Université d'une métropole en état de progrès constant distribuait son enseignement sans faire appel au public, sans recourir à l'Etat ni à la municipalité. C'est dire qu'un petit groupe de professeurs, au prix de sacrifices héroïques et d'un dévouement admirable, mûs par le seul désir de sauver les Facultés alors indépendantes des unes des autres et par la seule ambition d'élever le niveau intellectuel des Canadiens français, donnaient sans compter à une jeunesse de plus en plus nombreuse le fruit de leurs veilles et de leur labeur.

La récompense de tant d'efforts se présentait enfin, en 1919, sous la forme de l'indépendance. Cette année-là, à la suite de longues et pénibles démarches, après des discussions dont l'échec, malgré les obstacles sans nombre et des oppositions tenaces, Benoit XV accordait à la succursale de Laval son indépendance complète que l'Etat confirmait aussitôt par une charte civile. Et l'Université de Montréal, éprouvée par deux désastres in-

attendus, obtenait, en 1924, son autonomie définitive, consacrée trois ans plus tard par une nouvelle Bulle pontificale.

Entre temps, la souscription nationale de 1920 rapportait à la jeune Université, désireuse de s'installer ailleurs, dans des locaux plus vastes et dignes de sa mission, la somme de trois millions de dollars, dont un million souscrit par le gouvernement de la province de Québec. Les intérêts de ce capital initial, employés jusqu'au jour où commença, dans l'espérance, la construction de l'immeuble de la montagne, joints aux droits de scolarité — environ le tiers du revenu total — à la subvention du gouvernement de Québec (\$25,000.00), à une autre subvention de la ville de Montréal (\$10,000.00) et à un octroi de l'Institut Rockefeller (\$25,000.00), permettaient à l'Université de boucler annuellement son budget alors établi, comme aujourd'hui, à \$350,000.00 en chiffres ronds. L'Université pouvait se réorganiser et songer enfin à l'enseignement supérieur. C'est ce qu'elle fit en groupant neuf Facultés ou Ecoles fusionnées, en s'affiliant cinq Ecoles d'enseignement professionnel, dix-sept maisons d'enseignement secondaire ou classique, trois établissements d'enseignement moderne et d'enseignement pédagogique, douze autres Ecoles diverses dont six Ecoles ménagères.

Pour en arriver là, il fallut équiper des laboratoires dans un espace restreint, retenir les services de spécialistes qui devenaient ainsi professeurs de carrière sans lesquels l'enseignement supérieur demeurait toujours voué à l'échec. Ces professeurs, sauf trois ou quatre venus de France ou de Belgique pour notre plus grand bien, l'Université les trouva, parmi ses anciens élèves dont la plupart avaient complété leur formation dans les Universités et grandes Ecoles européennes ou américaines. Qu'en est-il résulté? De multiples travaux de recherches, des publications scientifiques qui portaient notre nom à l'étranger, des rapports et des communications à des congrès nationaux et internationaux, des conférences gratuites, par centaines, des cours spéciaux, la formation de professeurs pour l'enseignement secondaire. A tel point que l'Université de Montréal offre aujourd'hui un ensemble remarquable de Facultés et d'Ecoles servant de cadre au cycle à peu près complet des connaissances humaines.

Que tout cela ait pu se faire en moins de quinze ans, voilà de quoi surprendre. Que tout cela ait pu se faire avec un revenu annuel de quelque \$400,000.00 réduit de plus des deux-tiers, depuis l'emploi de la souscription de 1920, malgré l'aide de l'archevêché et des communautés religieuses, voilà qui tient du miracle! Et c'est cela, cela seulement, que la population doit retenir en songeant que l'enseignement professionnel et supérieur, distribué par l'Université de Montréal, n'a coûté jusqu'ici — tout problème de construction mis à part — à peu près rien aux pouvoirs publics, par conséquent à la population elle-même.

Or il n'en va pas ainsi pour la quasi-totalité des autres universités, universités d'Etat ou universités libres, dans notre province, dans le reste du Canada et à plus forte raison, aux Etats-Unis. Voici un petit tableau des budgets annuels de quelques-unes de ces universités pour le seul enseignement :

CANADA:	
Montréal (1932-33)	\$ 350,000
West. Ontario (1930-31)	517,213
Toronto	3,770,232
McGill (seul)	2,577,932
Queen's	1,398,919
Manitoba	1,536,538
Saskatchewan	906,501
Alberta	1,011,748
Colombie-Britannique	923,172

ETATS-UNIS:	
Harvard (1927-28)	\$12,305,000
Columbia	15,340,000
Yale	11,194,800
Chicago	10,320,000

Et voici maintenant un autre tableau où apparaissent les montants des subventions annuelles de l'Etat et des municipalités qui permettent en temps normal aux universités d'Etat et libres de boucler leur budget. (Il ne s'agit toujours que de l'enseignement.)

CANADA:	
Montréal (1930-31)	\$ 37,200
Toronto	2,079,885
Western Ontario	405,000
Queen's	352,200
Manitoba	501,000
Saskatchewan	779,739
Alberta	576,388
Colombie-Britannique	588,776

ETATS-UNIS: — pour toutes les universités d'Etat:	
Maine (1926-27)	\$ 755,000
Maryland	1,545,000
Virginie	2,500,000
Ohio	4,384,000

Ne pas oublier toutefois que le gouvernement de la province de Québec distribue chaque année \$448,610.00 aux écoles qu'il a fondées et aux collèges classiques.

Pour comprendre enfin comment il se fait que toutes les universités canadiennes et américaines occupent de vastes locaux, paient à leurs professeurs des salaires convenables, multiplient les laboratoires, les bibliothèques et les travaux de recherches, progressent sans cesse au lieu de piétiner sur place, il faut se rappeler la munificence des dons qu'elles reçoivent chaque année. Harvard a déjà reçu en une seule année \$6,272,250.00! — le riche portefeuille que la plupart

possèdent et l'actif imposant — celui de McGill dépasse \$32,000,000.00 — qui leur permet d'emprunter au besoin. Ne soyons pas étonnés, par suite, si l'Université McGill peut appliquer annuellement \$267,913.00 à la médecine et \$37,976.00 au droit quand l'Université de Montréal ne peut accorder à ces deux Facultés que \$104,364.00 et \$20,120.00 respectivement.

Est-il un Canadien français, convaincu de la nécessité de l'enseignement supérieur et professionnel, que de tels chiffres puissent laisser indifférent? Est-il un seul compatriote qui, sachant ce qui a été fait à l'Université de Montréal avec des ressources infimes, refuse au moins de lever son chapeau? Nous ne le croyons pas, pour l'honneur de notre peuple!

Le Comité des professeurs

M. Lawrence Wilson à la Merci

La réception d'hier après-midi — Les allocutions — Présence de S. E. le Délégué apostolique et de S. E. Mgr le vicaire apostolique du Keewatin — Hommages au grand philanthrope

Les Frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu et les Dames patronesses du Refuge de Notre-Dame de la Merci, recevaient, hier, dans les salles du vaste hôpital de la Merci, à Bordeaux, le sénateur Lawrence Wilson.

S. E. le Délégué apostolique, Mgr André Cassulo, S. E. Mgr Ovide Charlebois, un groupe de prêtres et de personnalités laïques assistaient à cette fête organisée par M. Léon-Mercier Gouin, présidente des dames patronesses.

Un don de \$5,000

Le sénateur Wilson a voulu marquer sa visite à la Merci, en faisant à cette institution un don de \$5,000.

M. Ernest Tétréau

Me Ernest Tétréau, C.R., président du conseil d'administration, a offert au nom des religieux et des directeurs de la Merci, l'hommage de gratitude de l'institution envers le sénateur Lawrence Wilson, dont la générosité a soutenu l'oeuvre de la Merci à chaque phase de son histoire.

Mme Léon-Mercier Gouin

Mme Léon-Mercier Gouin, inspiratrice des fêtes d'hier en l'honneur du sénateur Wilson, a souhaité la bienvenue la plus cordiale à l'auditoire. Elle a rendu particulièrement hommage à S. E. le Délégué apostolique, qui avait bien voulu se rendre à la Merci: "C'est là le plus grand hommage que nous puissions recevoir et aussi le plus bel encouragement", assure Mme Gouin.

La présidente des Dames patronesses raconte ensuite l'histoire merveilleuse de l'oeuvre de la Merci, depuis ses débuts misérables jusqu'à son plein épanouissement aujourd'hui dans le magnifique édifice à l'épreuve du feu, boulevard Gouin.

Après avoir terminé son conte, Mme Gouin rend hommage à MM. L. A. Taschereau, Athanasie David et Honoré Mercier, qui ont fait participer largement le gouvernement à cette oeuvre de la Merci.

Le maire Rinfret

M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, rend un touchant hommage à l'oeuvre de bienfaisance accomplie par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu à la Merci, ainsi que par les dames qui collaborent puissamment avec eux au succès de l'oeuvre d'hospitalisation des vieillards.

M. Rinfret souhaite que le sénateur Wilson ait des imitateurs parmi les riches. Il termine en assurant la direction et le personnel de la Merci de la sympathie efficace de la ville de Montréal.

S. E. Mgr Cassulo

Son Excellence le Délégué apostolique, Mgr André Cassulo félicite les Montréalais de comprendre si bien leurs devoirs de catholiques en construisant des hôpitaux modernes et spacieux pour y soigner les pauvres, les malades, les vieillards.

Mgr Cassulo assure que ce qui l'a le plus touché lors de sa première visite à Montréal, ce fut de visiter les institutions "où l'on souffre, où l'on pleure". Quand Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a été tracé mon itinéraire, je lui demandai de le modifier un peu et de me faire visiter, avant, les maisons d'éducation, les hôpitaux.

Mgr le Délégué apostolique demande aux Canadiens français de continuer à être généreux et pieux envers ceux qui souffrent et qui envoient. Il leur demande de soutenir de leurs deniers les oeuvres pour lesquelles on les sollicite: c'est là le plus beau témoignage de leur foi.

Le sénateur Wilson

Le sénateur Lawrence Wilson, après avoir présenté ses hommages à Leurs Excellences Nos Seigneurs Cassulo et Charlebois, rend hommage à l'Hôpital de la Merci.

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge
Lampes acoustiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullitte—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

en particulier à Mme Léon-Mercier Gouin.

Il se dit heureux d'avoir reçu la richesse en partage et de pouvoir ainsi donner le surplus de son argent aux oeuvres de miséricorde et d'éducation.

"Mon mandat de philanthrope, c'est encore le plus beau des mandats: il est beaucoup plus précieux que mon mandat de sénateur, parce que celui-ci ne peut m'aider à gagner le ciel, alors que l'autre m'y aide fortement." M. Wilson fait un vibrant appel aux millionnaires: "Si certains millionnaires éprouvaient une seule fois la jouissance qu'on éprouve à faire le bien, le suis sûr qu'ils voudraient partager leurs fortunes avec les pauvres et les humbles."

M. le sénateur Wilson répond aux accusations que lancent contre lui certains "gros bonnets de la rue Saint-Jacques", en disant qu'ils veulent l'empêcher de faire le bien parce qu'ils n'ont pas le courage de le faire eux-mêmes.

Autres orateurs

Les autres orateurs furent MM. L.-A. David, secrétaire provincial; M. René Turkel, consul général de France; M. T. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe; le Dr W. H. Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal.

Tous ont loué l'oeuvre de la Merci ainsi que la générosité à toute épreuve du sénateur Wilson.

Programme artistique

Un programme artistique de choix fut rendu sous la direction de M. Henri Letondal, par l'orchestre Henri Delcœur; par Mmes Camille Bernard, Marguerite Tremblay-Morin; MM. Louis Chabate, Patsy Marazza, Jim et Jack Dabate. La bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée dans la chapelle par Son Excellence Mgr Cassulo.

Une réception, dans la salle de fêtes de la Merci, a terminé le programme.

M. Sauvé à Coaticook

Le ministre des Postes réplique à M. Taschereau — "Les libéraux obéissent aux vents populaires"

M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, a adressé la parole hier à Coaticook et au Lac Mégantic. Voici la substance des discours de M. Sauvé aux deux endroits: "Les Cantons de l'Est ne me sont pas inconnus, j'y suis venu plus d'une fois depuis 25 ans. Quoi que l'on dise, je crois avoir plus que d'autres visité la province de Témiscamingue à Gaspé et vécu en contact avec mes concitoyens. J'ai parcouru la province non seulement pour défendre la saine doctrine de mon parti, pour combattre sans relâche les fautes de l'adversaire, mais pour connaître aussi les richesses nationales, les moyens et les besoins du peuple. Peu d'hommes ont été vilipendés plus que moi par des adversaires du temps ou leurs journaux.

A ma retraite de 1927, me croyant tué, le Soleil, ses semblables, ses chefs ont chanté les louanges de l'homme courageux se battant inlassablement contre 75 à la Chambre, de l'homme droit, de direction sage. Mais depuis les élections fédérales de 1930, l'homme digne de respect est maintenant traité comme un chien de rue.

C'est après avoir établi les efforts faits par le gouvernement fédéral pour fournir des débouchés commerciaux aux producteurs que j'ai exposé la nécessité pour les gouvernements provinciaux et municipaux, pour tous, pour les corps publics, comme pour les individus, d'organiser la production en vue de répondre aux conditions des nouveaux marchés qui nous sont offerts.

C'est après avoir démontré ce qui se faisait dans les autres provinces du pays pour tirer avantage de ces marchés que j'ai signalé ce qui devait être fait dans la province de Québec pour reprendre ce que nous avions perdu et pour profiter le plus tôt possible des accords commerciaux obtenus par le gouvernement Bennett.

M. Taschereau répond à sa façon: "C'est au gouvernement fédéral, à M. Stevens, ministre du Commerce, à nous fournir des marchés. Ce n'est pas là une réponse, c'est le tonneau échappatoire d'un coupable plutôt que d'un incapable. Dénigreur me fait-il répondre encore.

Certes, loin de moi l'idée de dénigrer ma province natale. Mais il ne faut pas abuser de ce mot dans le simple but de cacher ses fautes et ses faiblesses. Il y a trop longtemps que M. Taschereau exploite cette expression au détriment de l'intérêt public et de la loyauté. A certains points de vue et en somme la province de Québec n'a rien à apprendre ni à prendre des autres provinces, qui elles aussi ont leurs faiblesses avec leurs richesses. Mais notre province comme les autres doit prendre les bons exemples là où ils se trouvent.

Il s'agit en ce moment de faire un examen de nos manques et de nos possibilités. M. Rioux, président de l'Union catholique des Cultivateurs, n'a-t-il pas récemment dénoncé le fait que la province achète encore pour \$2,000,000.00 de chevaux?

A cette dernière période de la crise, se rend-on bien compte partout des difficultés que présentent les ajustements nécessaires dans le monde entier? Tout a été bouleversé par la fausse prospérité et la crise; tout se transforme par la réorganisation.

Les conditions de la consommation et les modes de distribution sont changés; les méthodes de la production doivent être modifiées en conséquence. Au nouveau commerce international des produits agricoles et manufacturés, les procédés modernes doivent s'adapter avec prudence mais sans trop d'hésitation et de tâtonnement, ou nous laisser dominés par les influences opposées des mesquins intérêts de la politique.

Je maintiens ce que j'ai dit, et pas plus aujourd'hui qu'au paravent le premier ministre de Québec ne

me fera reculer devant ses méthodes. M. Taschereau cherche toutes sortes de moyens pour attaquer haïssablement le gouvernement Bennett et pour essayer de lui faire porter la responsabilité des autres administrations, quand il sait bien, lui plus que bien d'autres, que l'une des principales causes locales qui nous tiennent dans cette crise sont les dettes provinciales, municipales, scolaires, le défoncement de l'immeuble, des stocks gonflés, de la Bourse, sous le contrôle législatif de chaque province.

Et c'est pour venir en aide aux provinces incapables de faire face à leur échéance que le gouvernement Bennett a augmenté sa dette et ses obligations, M. Francœur, qui ne manque pas de franchise, lui, l'a dit dans son récent discours de Lotbinière.

"Si la municipalité, dit-il, est dans le besoin, c'est au gouvernement provincial à intervenir, et le gouvernement demande de l'aide au pouvoir fédéral s'il en a besoin."

N'est-il pas vrai que le gouvernement Taschereau a demandé, lui aussi, le secours direct au gouvernement Bennett? Et comment s'en sert-il de ce secours? Comment s'en est-il servi?

Par son manque de contrôle ou par ses mauvais calculs politiques il a laissé voler l'argent qui était destiné aux véritables chômeurs, aux pauvres chômeurs, aux pauvres ouvriers, aux ruinés.

M. Sauvé parle aussi des efforts du gouvernement pour améliorer les affaires, et il cite un extrait d'une revue que M. le sénateur J.-E. Prévost trouve excellent, dit-il; voici:

"La situation économique au Canada s'améliore graduellement. Confiée d'abord aux entreprises pourvoyant aux besoins immédiats du consommateur, l'expansion s'étend maintenant à l'industrie lourde.

A tout événement, les déclarations et commentaires d'hommes étroitement mêlés aux affaires sont réconfortants. La vie matérielle accuse un progrès modéré, les prix se raffermissent, les échanges commerciaux augmentent.

Des débouchés commerciaux, dit le premier ministre de Québec, pourtant, M. Taschereau sait bien que pas un gouvernement canadien n'a fait autant d'efforts que celui de M. Bennett pour reconquérir les marchés perdus sous le régime King et pour nous procurer le plus grand du monde, celui de l'Empire britannique.

La dette

On parle de l'augmentation de la dette du pays depuis l'avènement du gouvernement Bennett. Si la dette a augmenté c'est dû en grande partie à l'orgie de dépenses du gouvernement King dans l'administration des chemins de fer nationaux. Au lieu, comme l'avait promis le parti de M. King, faire un loyal essai aussi de la nationalisation des chemins de fer, il en a fait un fardeau d'obligations qui a coûté au pays, de 1923 à 1930, la monstrueuse somme de \$456,345,456, nous tenant aujourd'hui dans une situation financière extrêmement difficile, qui exige toute une réorganisation et de lourds impôts.

Immigration

Hier, à une assemblée tenue au lac Mégantic, comté de Compton, le ministre des postes a fait la déclaration suivante:

Les abus de la politique d'immigration poursuivie par le gouvernement libéral, surtout de 1906 à 1910, a eu des résultats déplorables. Cette politique a défigurée la mentalité du pays, faite du respect des traditions et des institutions du pays. Elle a compliqué nos problèmes et multiplié nos difficultés en grevant le budget national de lourdes obligations.

Depuis que le gouvernement Bennett a les rênes du pouvoir, il a rigoureusement limité l'immigration et il a renvoyé dans leur pays un grand nombre d'immigrants qui étaient illégalement entrés au Canada, sous le régime King.

Je suis de l'avis du premier ministre, M. Bennett, qui a déclaré qu'il ne serait pas sage d'activer présentement l'immigration au Canada, tant que nous n'aurons pas les marchés suffisants pour écouler une plus grande production ou des industries pour employer avec avantage pour le pays les ouvriers qui sans travail chez nous.

Je suis d'avis aussi que nous devons toujours à l'avenir considérer judicieusement le choix des immigrants et exiger d'eux la garantie qu'ils accepteront ou respectent les institutions du pays et les obligations du citoyen canadien.

Le ministre des postes dit que les adversaires du gouvernement n'ont pas d'idées assez stables pour offrir des garanties au pays. Ils obéissent non pas à la raison, aux intérêts du pays, mais aux vents populaires. M. Lapointe est en faveur d'une banque centrale; M. Taschereau est contre; M. King est en faveur des groupes en Chambre; le lendemain, il est contre parce que M. Lapointe et M. Charles Stewart ont pensé le contraire. M. Vincent Massey dit qu'il n'y a qu'une différence de surface entre le socialisme et le libéralisme; c'est vrai et c'est l'opinion de M. Lapointe, mais M. Gardin, M. Taschereau, M. Rinfret, M. Euler, M. Malcom ne veulent pas qu'on dise cela.

Quant aux C. C. F. de M. Woodsworth, ils ne s'entendent guère. M. Gardner, le chef des progressistes, ne partage pas toutes les opinions politiques de M. Woodsworth, ni M. Kennedy ni M. Garmichael, ni M. Lucas et encore moins le représentant ouvrier d'Ontario, M. Mitchell, qui revient d'un voyage en Russie, s'est dit dégoûté du désastre causé par le communisme, fils du socialisme et petit-fils du libéralisme.

Retour du R. P. Métivier au Canada

Après un séjour de dix ans aux Indes Orientales, le R. P. Alphonse Métivier, C. S. C., missionnaire en Birmanie, curé d'Akyab depuis plusieurs années, s'embarquera prochainement à Chittagong pour s'en revenir au Canada, pour raisons de santé. Le R. P. Métivier entend profiter de son congé, non seulement pour se reposer, mais pour faire du bon

CIGARETTES DUCHESSE

Conservez les "mains de bridge"

LES POPULAIRES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES DU

Dr. J.-O. LAMBERT

Saison 1933-1934

26 semaines (6 mois)

COMMENCERONT

POSTE C. K. A. C. MONTREAL

Jeudi, le 5 octobre 1933

de 8.00 à 8.30 p.m.

et se continueront chaque jeudi subséquent à la même heure, avec le concours des mêmes artistes et dans un répertoire du même genre que par les années passées

SOYEZ AUX ÉCOUTES

et ne négligez pas à chaque occasion qui vous sera fournie d'employer les préparations médicinales du Dr J. O. Lambert.

SIROP LAMBERT

GASTRONAL

ELIXIR D'HUILE DE FOIE DE MORUE

ADOPTÉ LA BONNE HABITUDE

chaque matin au lever et le soir au coucher, de prendre une bonne dose de SIROP LAMBERT pour vous protéger contre le rhume et ses complications.

"TALLIES" DE LUXE

pour bridge, 500 ou euhure, fournis sur demande. Deux séries complètes comportant chacune 16 dessins différents de "tallies" seront envoyés sur réception d'une cartonnée complète de SIROP LAMBERT.

Dr J. O. LAMBERT LIMITÉE
2334, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL

MAISON D'ÉDUCATION



200, RUE SHERBROOKE OUEST MONTREAL

COURS DU JOUR

REOUVERTURE, 3 OCTOBRE

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Mathématiques appliquées	Forge (ateliers)	Soudure Électrique
Chimie industrielle	Fonderie (ateliers)	Automobile (mécanique et électricité)
Electricité théorique	Ingénierie stationnaire	Automobile (cours spécial pour dames)
Radio (théorie)	Peinture d'enseignes	Aéronautique
Dessin industriel	Menuiserie (ateliers)	Moteurs d'aviation
(tout genre)	Modélisme (ateliers)	Imprimerie (composition)
Piombérie et chauffage (théorie)	Construction et lecture des plans	Imprimerie (presses)
Piombérie (ateliers)	Estimation en construction	Tracé du meuble
Ferronnerie (ateliers)	Travaux en Menuiserie et construction	Composition du meuble
Ajustage (théorie et pratique)	Soudure Autogène	Ébénisterie (pratique)

Inscriptions de 7 h. 30 à 9 h. p.m., samedi excepté. IMPORTANT: A cause de la crise les rétributions des cours du soir sont réduites de moitié.

travail. Le missionnaire n'arrivera que quelques mois après la mort de sa mère et ne retrouvera pas non plus son père à la maison familiale, celui-ci étant décédé depuis quatre ans et demi.

Le Père Métivier est le frère du R. P. Joseph Métivier, également religieux de Sainte-Croix, supérieur du Noviciat St-Joseph, à Ste-Genève de Pierrefonds, et de la Rév. Sœur Valérie Métivier, des Sœurs Grises, missionnaire à Aklavik, Territoires du Nord-Ouest.

Il convient d'appuyer la motion Auger

LETRE DU CONSEIL CENTRAL DE L'A.C.V. DU CANADA AUX MEMBRES DU CONSEIL DE VILLE

L'A.C.V. du Canada vient d'adresser au Conseil municipal la lettre suivante:

Montréal, 30 septembre 1933
Aux membres du Conseil de la Cité de Montréal, Hôtel de ville, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Aujourd'hui maximum 62.
Même date l'an dernier 65.
Minimum aujourd'hui 48.
Même date l'an dernier 45.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.21. 11 heures a.m. 30.21.
Midi: 30.22.
Chiffres fournis par le service M.-M. de
Météo 1810 St-Denis, Montréal.

Les 86 ans de von Hindenburg

Le président de l'Allemagne passe son anniversaire de naissance dans son domaine de la Prusse orientale

Berlin, 2. (S.P.A.) — Le président von Hindenburg a passé dans la solitude de son domaine de la Prusse orientale son 86e anniversaire de naissance. Conformément à un souhait que le président avait énoncé, le pays s'est abstenu de fêter officiellement l'anniversaire, mais la présence du drapeau allemand sur les immeubles publics et sur de très nombreux immeubles privés a témoigné de l'affection que l'Allemagne porte au "père" von Hindenburg.

Selon ses amis, le maréchal-président a cette année de nouvelles raisons de passer un heureux anniversaire: il estime réalisé son désir de voir l'unité allemande réalisée; il constate que les luttes de partis ont cessé et que le service militaire est pratiquement rétabli; terrien par tradition, il a reçu de la nation reconnaissante deux magnifiques domaines qui avaient jadis appartenu à sa famille.

L'A.C.V. et le programme de restauration sociale

ELLE SOUSCRIT AU PRINCIPE DES REFORMES PROPOSEES

Après avoir pris connaissance du programme de restauration sociale mis en vedette par le *Devoir*, l'A.C.V. du Canada adresse la lettre suivante pour appuyer et féliciter les auteurs du programme:

Montréal, 30 sept. 1933
M. Wilfrid Guérin, notaire,
4325 rue de Lanaudière,
Montréal.

Cher monsieur,

Le Conseil central de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada vient de prendre connaissance du programme de restauration sociale publié aujourd'hui dans le *Devoir*. Il remercie cordialement les auteurs de "Matière à réflexion" de soumettre un tel programme à leur approbation.

L'initiative leur paraît aussi opportune que nécessaire. Sans pouvoir appuyer chacun des articles de ce magnifique programme avant étude préalable, nous pouvons du moins reconnaître que ce programme comporte un plan d'ensemble qui a toute notre approbation.

Nous souscrivons en conséquence au principe des réformes proposées, tout en voulant étudier plus à loisir les divers articles. Veuillez agréer nos sincères félicitations pour la tâche ardue que vous vous êtes imposée et croyez-nous,

Vos très dévoués,

L'A.C.V. du CANADA,
Par Lévis LORRAIN,
Chef du secrétariat.

A Cuba

VINGT SOLDATS CUBAINS TUES AU COURS D'UNE FUSILLADE

(Dernière heure)

La Havane, 2 (S.P.A.) — Vingt soldats cubains et un citoyen des Etats-Unis ont été tués aujourd'hui, au cours d'une fusillade entre des troupes et les cinq chefs officiels enfermés dans l'hôtel National depuis six semaines.

Washington, 2 (S.P.A.) — L'ambassadeur des Etats-Unis à Cuba, M. Welles, a annoncé au secrétaire d'Etat qu'un citoyen des Etats-Unis a été tué au cours d'un combat à La Havane aujourd'hui. Rien n'indique s'il y aura intervention.

Chaque employé recevra \$2

Ottawa, 2. (D.N.C.) — En vertu du testament de S.-S. Cushman, vice-président de la compagnie E.-B. Eddy, chacun de ses quelque mille employés recevra deux dollars comme expression de la bonne volonté du défunt. La date de la réception de ce cadeau dépendra du temps requis pour régler la succession.

La convention de Sherbrooke

MM. Dupire et Gagnon y assisteront

Depuis qu'il est question de la Convention de Sherbrooke, le *"Devoir"* s'est efforcé de donner à ses lecteurs le plus tôt possible la plus grande somme d'informations sûres. Nous ne croyons pas qu'aucun journal puisse prétendre l'avoir surpassé dans ce domaine.

Le *"Devoir"* entend bien maintenir, pendant toute la Convention, ce haut degré d'excellence.

Il sera représenté à Sherbrooke par deux spécialistes de l'information politique, qui bénéficieront l'un et l'autre d'une longue expérience: MM. Louis Dupire et Alexis Gagnon.

Les lecteurs du *"Devoir"* sont donc assurés de recevoir de Sherbrooke toute l'information possible.

Qu'ils aient soin de retenir d'avance le journal, afin de n'être pas déçus.

N.B. — LES DEPOSITAIRES QUI DESIRENT OBTENIR DES NUMEROS SUPPLEMENTAIRES FERONT BIEN DE TELEPHONER IMMEDIATEMENT L'AVANT-MIDI: HA. 1241.

Hitler et le cultivateur

Exclusion des Juifs comme paysans dans la nouvelle loi

Berlin, 2. (S.P.A.) — Le chancelier Hitler a signé aujourd'hui une loi qui donne au cultivateur une place toute particulière dans l'économie du pays. Voici la substance de cette loi: Les terres arables seront constituées en biens inaliénables et indivisibles de 310 acres de superficie au maximum. Ceux qui les exploiteront seront appelés "paysans" et pour être paysan, il faudra être citoyen de sang allemand ou de sang assimilable à celui-ci (ce qui exclut les Juifs).

La nouvelle loi indique que pour être "aryen" on ne doit pas avoir de sang juif dans son ascendance jusqu'au 1er janvier 1800.

Dans la stratosphère

Trois aéronautes dépassent de 2,300 mètres l'altitude de 16,700 mètres atteinte par Piccard

Moscou, 2. (S. P. A.) — Enfermés dans une sphère d'aluminium attachée à un ballon de 25,000 mètres cubes, trois hommes ont réussi à dépasser de 2,300 mètres l'altitude de 16,700 mètres que le physicien belge Piccard a atteinte en août 1932, dans un aérostat analogue. Ils ont commencé leur ascension à Moscou. Huit heures et dix-neuf minutes plus tard, ils atteignaient à 71 milles de cette ville.

L'un d'eux, nommé Prokofiev, affirme que les instruments scientifiques déposés dans la nacelle pour l'étude des rayons cosmiques ont très bien fonctionné. Dans la stratosphère, les aéronautes ont enregistré une chaleur de 86 degrés Fahrenheit à l'intérieur et un froid de 89 à l'extérieur. En prévision de la dilatation, on n'avait soufflé dans le ballon que 3,500 mètres cubes de gaz.

L'Ecole de technocratie universelle

Une requête a été présentée ce matin au chef de police, par M. L'évêque Z. Lesage demandant la suppression de l'Ecole de technocratie universelle (ou Conférence de technocratie universelle) des quartiers St-Jean et St-Edouard.

Fort tremblement de terre

Los Angeles, 2. (S. P. C.) — Un fort mais court tremblement de terre a secoué la côte depuis Santa Barbara jusqu'à Long Beach, ce matin. Quatre personnes ont été blessées à Los Angeles.

Le programme de restauration nationale

Demain, à 12 h. 45, au poste CKAC, M. R. N. Pucet, de l'Union catholique des Cultivateurs, parlera du programme de restauration nationale.

33 noyés dans un naufrage

Koumamoto, Japon, 2. (S. P. A.) — Le naufrage d'un bateau a causé la mort d'au moins 33 excursionnistes.

Bulletin météorologique

Toronto, 2. (S. P. C.) — Hier, il a plu dans l'Ontario, dans le Québec et dans le Nouveau-Brunswick. Il fera probablement beau et frais dans le Québec, demain. Voici la température minimum de la nuit dernière, dans les principales villes du pays: Victoria, 64, 68; Calgary, 56, 32; Winnipeg, 52, 32; Toronto, 69, 42; Ottawa, 68, 42; Montréal, 62, 40; Québec, 62, 48; Saint-Jean (N.-B.), 60, 54; Halifax, 64, 54.

La formation d'un tiers parti provincial sous le nom de "parti national"

Advenant l'élection de M. Onésime Gagnon à la direction du parti conservateur québécois, un groupe assez influent de délégués ferait une déclaration de scission

Déclaration de M. Aimé Guertin — La majorité des députés oppositionnistes se prononce en faveur de M. Duplessis — Optimisme dans le groupe Gagnon

QUEBEC, 2. (Spécial au "Devoir") — D'après une rumeur persistante, ici, la convention de Sherbrooke pourrait bien avoir, entre autres résultats, celui de rompre tout accord dans le parti conservateur québécois, advenant l'élection à la direction de M. Onésime Gagnon, et de précipiter la naissance d'un tiers parti provincial.

Un groupe assez nombreux de délégués, de tout âge et de différentes professions ou occupations, auraient décidé de rompre définitivement et de façon déclarée avec leur parti, s'il allait passer aux mains et sous l'influence d'un nouveau chef. A tort ou à raison, on craint une partie de l'entourage de M. Onésime Gagnon, ainsi que certaines influences économiques et financières qui y auraient leurs représentants et tiendraient de près aux cartels et aux trusts de Québec et du reste de la province. Cet élément financier et industriel voit d'un mauvais oeil, on le sait déjà, l'indépendance relative de M. Duplessis.

Advenant la défaite de celui-ci par M. Gagnon, un groupe assez influent de délégués ferait, dès après le scrutin, à Sherbrooke, une déclaration publique, aux termes de laquelle il adhérerait au programme de restauration sociale et économique de la province dressé par un groupe d'hommes d'étude, tant de Québec que de Montréal, — programme paru dans le *"Devoir"* et l'"Action catholique" de samedi dernier.

Cette déclaration de scission serait suivie, toujours selon la rumeur qui a cours ici, de la formation définitive et à brève échéance, dès avant la session de 1934, d'un tiers parti provincial. Ce nouveau parti s'appellerait "le parti national".

L'on a cherché à vérifier ici, de toutes façons, l'exactitude de cette nouvelle. Quelques-uns des conservateurs susceptibles d'appartenir au nouveau groupe, interrogés à ce sujet, ont refusé de faire quelque déclaration que ce soit, affirmative, ou négative. Mais, à ce que nous avons pu apprendre, la nouvelle ne manquerait pas de fondement, et elle est de caractère sérieux.

Les bureaux conservateurs étaient presque déserts ce matin, car les conservateurs sont partis pour la convention de Sherbrooke qui s'ouvrira demain matin.

Les derniers communiqués ont été envoyés aux journaux. Il y a une résolution adoptée par la grande majorité des députés conservateurs provinciaux. Ils appuient M. Maurice Duplessis comme chef du parti conservateur provincial et font l'éloge du chef de l'Opposition provinciale.

M. L.-A. Ladouceur, ancien candidat conservateur dans l'Abitibi, dans un message, déclare que les délégués qui représentent sol-disant le comté de l'Abitibi à la convention n'ont aucun titre régulier comme tels. Une association politique du comté a envoyé en effet un communiqué où les membres font l'éloge de M. Camillien Houde et dénoncent M. Maurice Duplessis.

M. Aimé Guertin envoie également une déclaration où il commente la déclaration de M. C. H. Cahane, secrétaire d'Etat. On se rappelle que M. Cahane déplorait vivement la tendance à choisir des députés fédéraux comme chefs de partis politiques provinciaux, à moins que le député ainsi choisi ne démissionne et ne se fasse élire à la Législature provinciale.

On trouvera enfin plus bas une déclaration du comté de M. Onésime Gagnon.

Déclaration de M. Aimé Guertin

M. Aimé Guertin, député de Hull et whip de l'opposition à l'Assemblée législative, nous communique la déclaration suivante:

"Je vois que l'on veut faire servir la déclaration de M. Cahane à des fins autres que celles qui l'ont dictée.

"Si l'on place cette déclaration au moment où elle fut faite, on en saisisse facilement toute la portée.

"Les journaux affirmaient que M. Cahane favorisait le maintien de M. Duplessis. Que dit M. Cahane? La nouvelle que je favorise le maintien de M. Duplessis comme leader de l'opposition provinciale peut être de nature à créer une impression qui ne concorde pas avec les faits."

"On ne saurait être plus catégorique. Il est donc contraire aux faits de dire que M. Cahane favorise le maintien de M. Duplessis, et pourtant, tous les journaux continuent de le dire, malgré cette dénégation formelle.

Quant à M. Gagnon, l'hon. M. Cahane en fait un très grand éloge que les journaux passent de plus en plus sous silence. Il faut bien remarquer ici qu'il n'a pas eu un seul mot d'approbation sur le compte de M. Duplessis. S'il le favorisait, comme une presse intéressée veut encore nous le faire croire, est-ce qu'il aurait manqué une si belle occasion de nous le vanter?"

"Sans doute, M. Cahane a-t-il exprimé l'opinion générale qui voudrait mieux qu'on ne prit pas l'habitude de choisir des leaders provinciaux aux Communes; mais une fois n'est pas coutume, et l'exception Gagnon confirmerait la règle puisqu'il ne s'en trouve pas d'autre qui soit acceptable de tout le monde.

"Du reste, est-on bien sûr que M. Cahane a condamné le cas Gagnon, comme on voudrait le faire croire. Relisons donc sa déclaration en es-

sement d'en comprendre l'esprit. M. Cahane n'a-t-il pas écrit que le départ prématuré (early retirement) de M. Gagnon, d'Ottawa, causerait une perte presque irréparable? Si cela ne signifie pas, d'abord, que la question du départ de M. Gagnon est une question d'opportunité qui dépendra des circonstances, Gagnon lui-même n'ayant pas dit qu'il ne quittera jamais Ottawa ni qu'il y restera toujours et, ensuite, que si le départ de M. Gagnon doit causer une perte presque irréparable, est-ce que, pour celui qui lit entre les lignes, cela ne veut pas dire que son entrée dans l'arène provinciale constituerait un gain très considérable pour le parti conservateur local? Je suis si pénétré de cette opinion que j'en trouve la confirmation dans le communiqué même de M. Cahane.

"Relisons l'attentivement. M. Cahane qui sait très bien quelle partie se joue à l'heure actuelle et où vont les sympathies du *Soleil*, par exemple, et de celui qu'il représente, dit qu'il faut bien qu'il y ait dans notre système représentatif une opposition, mais que dans ces temps difficiles, il faut mettre de côté les animosités partisans. Les rancœurs de parti et ne pas faire de petite politique.

"Les journaux favorables à M. Duplessis voudraient-ils nous faire croire que M. Cahane a écrit cela, lui, ministre conservateur, collègue de M. Bennett, que M. Taschereau laisse traiter tous les jours de bouvier par ses journaux, pour nous indiquer qu'il faut à Québec une opposition faible et "coopérante", et que pour cela il ne conviendrait pas d'envoyer à la Législature l'homme si puissant, Gagnon, dont il dit que son seul départ d'Ottawa causerait une perte presque irréparable?"

"Ce serait un peu violent! Que M. Cahane soutienne que dans les temps difficiles que nous traversons nous mettions de côté les rancœurs de parti, c'est parfait; mais qui voudra croire que M. Cahane ne s'agit pas de Québec, c'est M. Taschereau qui se montre toujours le plus fanatiquement étroit, surtout à l'endroit d'Ottawa? Et M. Cahane qui veut de faire un si bel éloge de M. Gagnon, croit-il, ou laisserait croire, d'après les journaux favorables à M. Duplessis, que M. Gagnon serait capable de faire de la petite politique? Allons donc, il vient de rendre hommage à son noble caractère et à ses hautes qualités d'esprit! Ce n'est pas avec cela que l'on fait de la petite politique et ce n'est pas de celle-là que M. Gagnon a fait à Ottawa, M. Cahane le dit assez haut pour que tout le monde ait compris. Il ne doit pas être défendu d'avoir du bon sens, et nos amis feraient bien de se tenir en garde contre les interprétations fantaisistes des journaux à la dévotion de M. Taschereau."

Faux délégués de l'Abitibi

M. Lucien Ladouceur, conservateur en vue et qui fut candidat conservateur dans le comté de l'Abitibi, aux dernières élections fédérales, a envoyé un télégramme où il dit qu'il est informé que de faux délégués se présenteront à la convention pour voter au nom du comté de l'Abitibi. Ils n'ont aucune autorité pour parler au nom du parti, déclare M. Ladouceur. Ce sont des

représentants d'une organisation du Dr H. Lamarre qui s'est présentée aux dernières élections provinciales contre le candidat officiel du parti et n'a pas même recueilli deux cents votes.

Cette organisation, ajoute M. Ladouceur, n'est pas une organisation conservatrice. Elle prétend appuyer M. Camillien Houde, qui n'est plus d'aucun parti, ce qui veut dire qu'il est du prochain parti que les conservateurs auront à combattre. Ce sont là les gens qui veulent avoir voix au chapitre pour le choix du chef du parti conservateur.

M. Ladouceur ajoute qu'il a télégraphié ces jours derniers, à l'hôtel Windsor, au comité de M. Onésime Gagnon, pour demander de faire une mise au point à ce sujet dans les journaux. Mais on y a gardé le silence jusqu'ici.

"Je n'ai rien à dire contre M. Onésime Gagnon, dit M. Ladouceur; mais j'en aurais si je croyais qu'il était au courant de manœuvres louches comme celles-là pour assurer son élection et qu'il les laissât faire. Il n'en reste pas moins que tous ceux qui sont contre le parti et qui ont intérêt à l'affaiblir sont en sa faveur, et je regrette maintenant de ne pas avoir l'avantage d'assister à la convention pour rappeler à nos amis que dans le choix du chef qui prendra le commandement des forces conservatrices, les conservateurs seulement devraient avoir quelque chose à dire."

Déclaration de sept députés en faveur de M. Duplessis

"Avant la dernière session de la Législature, les députés de l'opposition provinciale, assemblés aux fins de se choisir un chef, ont désigné à ce poste M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières.

"Répondant à l'appel de ses collègues, il a dirigé l'opposition parlementaire à la dernière session de façon habile, brillante, courageuse. Il a prouvé une fois de plus, qu'il était parfaitement au fait de la situation du peuple dans notre province. Et il a parlé, agi, conseillé et dirigé en pleine conformité des enseignements et de la tradition du parti conservateur. Nous sommes pleinement satisfaits de sa direction et de son travail.

"Nous qui avons reçu mandat de siéger à la Législature et qui avons à porter la responsabilité de la conduite et des luttes du parti provincial, nous sommes d'avis que M. Maurice Duplessis doit être confirmé dans les fonctions qu'il remplit et recevoir de la convention le mandat formel de chef du parti conservateur provincial.

"Nous faisons cette déclaration publique afin qu'il n'y ait point d'équivoque."
Montréal, 30 septembre 1933.
C.-A. Smart, député de Westmount; P.-A. Lafleur, député de Verdun; Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur; Hortensius Béique, député de Chambly; Antonio Elie, député d'Yamaska; Martin-B. Fisher, député de Huntingdon; Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes.

Optimisme au comité Gagnon

Aux deux comités de M. Onésime Gagnon, à l'angle des rues Notre-Dame et St-François-Xavier, comme à l'hôtel Windsor on demeure confiant dans la victoire. Voici comment s'exprime la confiance des membres de ces comités dans le communiqué suivant qu'ils nous font tenir:

"Au comité de M. Onésime Gagnon, l'on est des plus optimistes. Se basant sur un pointage serré, établi avec le plus grand soin et donnant tous les doutes à l'autre partie, le comité déclare que M. Gagnon part avec une telle avance qu'il est sûr du succès.

"Cette avance, c'est le district de Québec, solide derrière Gagnon, qui va la lui donner. En effet, il est sûr de 140 à 150 votes dans ce coin de la province.

"Comme il suffit de 300 votes pour avoir la majorité, ceci veut dire qu'il ne lui restera que 150 à 160 voix à prendre dans les autres districts pour avoir le dessus. Or, tout le monde admet que M. Gagnon va au moins diviser les cantons de l'Est ou, depuis quelques jours, il a fait des progrès étonnants, ce qui veut dire que diviser est un pronostic qui n'a rien d'exagéré.

"Il en est de même des Trois-Rivières. Si l'on se rappelle les déclarations reproduites dans les journaux et venant de Champlain et de Nicolet notamment, tout indique que la venue de M. Gagnon a réussi à entamer son adversaire jusque chez lui.

Le régal Zimbalist

Par suite de la surabondance des matières, nous remettons à demain le compte rendu du régal du violoniste Zimbalist, par M. Frédéric Pelletier.

La maladie du sommeil

London, 2. (S. P. C.) — La maladie du sommeil, qui éprouve l'Ouest de l'Ontario depuis quelques mois, vient d'y causer une nouvelle mort, celle d'un garçonnet de 15 ans.

Mort de Mgr C.E. Brunault

Le frère de Mgr l'évêque de Nicolet est décédé à l'âge de 72 ans

Nicolet, 2. — Mgr Charles-Edouard Brunault, P.D., frère de S. E. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, est décédé à l'évêché de Nicolet, à l'âge de 72 ans.

Mgr Brunault fut professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, curé fondateur de la paroisse de N.-D. du Perpétuel-Secours, à Holyoke, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, professeur au Séminaire de Nicolet, principal de l'Ecole normale de Nicolet, curé de Saint-François-du-Lac et curé de Saint-Guillaume d'Yamaska.

Mgr Brunault était prêtre domestique depuis le 27 avril 1932. L'an dernier, il démissionna comme aumônier des Soeurs de l'Assomption à Nicolet.

Après un stage de cinq mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mgr Brunault revenait à Nicolet le 22 octobre 1932, où il a expiré hier, après avoir été confiné dans sa chambre, à l'évêché, pendant près de 12 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9h. 30 à la cathédrale de Nicolet. Le corps est exposé à l'évêché. La translation des restes de l'évêché à la cathédrale aura lieu demain.

Outre S. E. Mgr Brunault, le prélat décédé laisse deux soeurs, religieuses dans une communauté à Saint-Hyacinthe.

Le *Devoir* prie Son Excellence Mgr de Nicolet et sa famille d'accepter ses respectueuses condoléances.

"Dans Montréal et le district de Montréal, les plus pessimistes prédisent une belle majorité à M. Gagnon, ce qui apparaît comme très plausible. Quant aux six ou sept comités du district de Hull, il est depuis longtemps prédit que Gagnon y prendra la presque totalité des voix."

En route pour Sherbrooke

Au cours de l'avant-midi les délégués sont partis par grappes, la plupart en auto. D'autres partiront cet après-midi et les derniers ce soir par le train ou l'autobus s'ils n'ont pas d'auto particulière.

M. Maher nie

M. Thomas Maher, commissaire de la radio, mis en cause par certains conservateurs montréalais qui prétendent qu'il s'emploierait activement en faveur de la candidature de M. Onésime Gagnon, nous télégraphiait de Québec, samedi avant-midi, trop tard pour insertion dans le journal du même jour, la dénégation suivante:

"Ce matin, en arrivant ici d'Ottawa, j'ai vu la nouvelle de votre journal dans laquelle on associe mon nom avec certains événements politiques. Je vous serai reconnaissant de contredire cette assertion, qui est fautive. Je ne m'occupe pas de politique." (Signé) Thomas Maher.

Programme de la convention

Voici le programme du congrès conservateur qui s'ouvrira demain matin à Sherbrooke:

Mardi, 3 octobre

10 heures du matin, enregistrement des délégués à la salle Saint-Jean-Baptiste, lieu de toutes les séances de la convention.

11 heures, ouverture officielle par M. le maire Ludger Forest, de Sherbrooke, et discours de bienvenue par MM. Armand C. Grépeau, W. H. Lynch et Joseph Gingras, avocat de Waterloo; réponses par les représentants des divers districts de la province.

2 heures, séances d'élaboration du programme du parti conservateur et discussion par les délégués. M. Hortensius Béique, organisateur en chef de la convention, présidera.

Au cours de l'après-midi, les dames du comité local de la convention invitent les femmes des délégués à un thé qui aura lieu au *Sherbrooke Country Club*.

8 h. 30 du soir, concert-boucan, organisé par le comité local au Manège Militaire du 54ème Régiment.

Mercredi, 4 octobre

10 heures du matin, deuxième séance d'élaboration et de préparation du programme.

2 heures, élection du chef conservateur de la province. Discours par l'élu et par les représentants des districts.

Fin de la convention.

Le régal Zimbalist

Par suite de la surabondance des matières, nous remettons à demain le compte rendu du régal du violoniste Zimbalist, par M. Frédéric Pelletier.

La maladie du sommeil

London, 2. (S. P. C.) — La maladie du sommeil, qui éprouve l'Ouest de l'Ontario depuis quelques mois, vient d'y causer une nouvelle mort, celle d'un garçonnet de 15 ans.

Le triple projet de M. Roosevelt

Pour fournir des vivres, des vêtements et du combustible aux nécessiteux

New-York, 2. (S.P.C.) — Le président Roosevelt a amorcé, il y a quelques heures, l'exécution de son triple projet de fournir des vivres, des vêtements et du combustible aux nécessiteux, d'atténuer l'encombrement des marchés, de faciliter l'extension du crédit et la hausse des prix des subsistances.

Ce projet, on en avait indiqué l'existence il y a quelques semaines. Le président vient de fournir les précisions suivantes: L'Etat affectera \$330,000,000 à ce projet; un organisme sera institué pour assurer l'exécution; cet organisme aura pour directeur M. Harry L. Hopkins.

M. Hopkins pourra s'adresser directement aux cultivateurs pour acheter les produits agricoles.

Le président entend que personnel, aux Etats-Unis, ne souffre de faim ou de froid l'hiver prochain.

Pour haler avec le "Devoir"

Assemblée d'urgence

Tous ceux qu'intéresse la situation du "Devoir" y sont invités, demain soir, à la Palestre Nationale

Tous ceux que la situation actuelle et l'avenir du "Devoir" intéressent sont invités à une réunion d'urgence qui se tiendra demain soir, à la Palestre Nationale, 840 Cherrier, salle des Voyageurs de Commerce.

Nos amis sont donc convoqués d'urgence à cette assemblée que nous les prions d'annoncer.

SI LE "DEVOIR" ALLAIT DISPARAITRE?

Quelles seraient les conséquences au point de vue économique et national... si le "Devoir" allait disparaître?

Tel sera le thème des discours à l'assemblée de demain.

Professionnels, industriels et hommes d'affaires; membres d'associations et de sociétés à la fondation ou à l'expansion desquelles le "Devoir" a largement contribué — A.C.V., A.C.I.C

Le centenaire de l'Académie Visitation

Messe pontificale par S. E. Mgr Breynat à l'église Saint-Pierre — Allocution de M. Louis Bouhier, P.S.S. — Les discours au banquet

Plusieurs centaines d'anciennes élèves de l'Académie Visitation — académie qui a pris aujourd'hui le nom d'Ecole Marie-Marie — à laquelle les anciennes veulent redonner le nom de Visitation — ont célébré hier à cette maison et à l'église Saint-Pierre le centenaire de la fondation de la première grande école du faubourg Québec.

Cette institution, dirigée par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, est un peu aussi la fille des Messieurs de Saint-Sulpice qui président à sa fondation et des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée qui, depuis nombre d'années, y célèbrent la messe et exercent le saint ministère.

Cette académie ou école est particulièrement chère à S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, et Son Excellence a tenu à assister hier à la fête du souvenir et de la reconnaissance, pour la raison que la maison où Elle est née est aujourd'hui comprise dans l'enceinte de cette institution.

A 10 heures hier matin, malgré la pluie, des centaines et des centaines d'anciennes élèves ainsi que de nombreuses religieuses de la Congrégation Notre-Dame se sont réunies à leur chère académie. Une heure plus tard, elles assistaient à une messe pontificale à l'église Saint-Pierre-Apôtre célébrée par S. E. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique de Mackenzie, assisté de R. P. François Perreault, O. M. I., de M. l'abbé Louis-Ernest Provost, vicaire à Ste-Brigide, et de R. P. Ernest Castonguay, O. M. I., ces deux derniers comme diacre et sous-diacre. S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur occupait un trône assisté du R. P. Philémon Bourassa, O.M.I., provincial, et du R. P. Antonio Bourassa, O.M.I., économiste provincial. On remarqua en plus dans la sanctuaire: S. E. Mgr Emile Buno, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon, le R. P. Jules Marchand, O.M.I., recteur de l'hôpital de l'Otawa, le R. P. Charles Labege, O. M. I., chapelain de l'hôpital de la Miséricorde, le Saint-Pierre, supérieur de la maison oblate de la rue Visitation et supérieur ecclésiastique de l'Académie Visitation, et autres.

Le R. P. Arthur Joyal

Le R. P. Arthur Joyal a souhaité la bienvenue du haut de la chaire aux anciennes et à tous ceux qui ont daigné intensifier en la partie sainte l'allégresse des fêtes du centenaire. A S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur, dit-il, nous devons tout premier lieu le religieux hommage de notre plus sympathique bienvenue. La certitude de votre présence à cette fête en assurait le succès. J'ai pu être l'humble paroisse de Saint-Pierre ne s'est sentie si légitimement fière de compter Votre Excellence en tête de ses fils les plus distingués et les plus méritants; jamais, du moins, notre école Marie-Marie ne s'est tant félicitée de s'être annexée, pour la convertir en classes, l'antique demeure de la famille Gauthier. Une main inscrite m'a fourni quelques notes précieuses dont la suivante: "Chaque matin du premier hiver que les Pères Oblats y ont passé, les deux frères Joseph et François Gauthier allaient leur porter du bois pour le chauffage de leur maison." A 80 ans de distance, ce souvenir a pour vos Oblats, Excellence, un charme singulièrement touchant. Aujourd'hui vous nous apportez le feu même de la charité du Christ qui embrase votre âme.

Le R. P. Joyal a ensuite salué la présence de L. E. E. Nosseigneurs Breynat et Buno, deux Oblats en qui il voit l'incarnation de la vraie France qui, après avoir jeté par la Vénérable Marguerite Bourgeoys l'immortelle semence de l'éducation religieuse sur les bords du Saint-Laurent, est allée la porter par delà les grands lacs et les immenses prairies de l'Ouest aux rives du Pacifique et jusqu'aux extrêmes limites des glaces polaires. Il salue les autres personnes présentes et invite M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame, à prendre la parole.

M. Bouhier, P.S.S.

Voici le texte presque au complet de l'allocution de circonstance du curé de Notre-Dame:

Excellence, Mes Frères, Le jubilé que nous célébrons aujourd'hui, c'est presque une fête nationale. A peine en effet notre pensée s'est-elle posée sur l'humble maison qui a les honneurs de cette journée qu'elle rayonne au loin, et nous nous prenons à bénir la Providence de tout ce qu'elle a fait pour le Canada français les filles de la Vénérable Mère Bourgeoys, de celle que demain le Souverain Pontife nous permettra d'appeler d'un nom plus auguste encore.

1. Ce qui frappe le plus dans l'esprit de la Congrégation de Notre-Dame, c'est, avec la ferveur et le zèle, la merveilleuse facilité avec laquelle elle se prête à tous les besoins de l'éducation, selon les époques et selon les états de société. Cela est très frappant si l'on considère le point de départ de cette famille religieuse et son point d'arrivée.

La Vénérable Mère Bourgeoys, nous la voyons surtout, telle qu'elle est dans son beau vitrail de l'église Notre-Dame, au pied du Mont-Royal, près des tours du Séminaire, entourée de petites Indiennes auxnelles elle explique les éléments du catéchisme. Voilà le point de départ. Cette humilité des commencements. L'inspiration ne s'en est pas perdue de nos jours encore. Il n'est si pauvre école, à la campagne, à laquelle les Soeurs de la Congrégation ne soient heureuses d'offrir leur dévouement.

Mais il faut, pour aller à tous les besoins. Aujourd'hui lorsque des jeunes filles des institutions, des religieuses enseignantes avant tout le cycle de l'instruction

secondaire, veulent atteindre à un plus haut degré de culture, elles prennent le chemin du magnifique Institut qui se dresse sur le plateau de Notre-Dame de Grâce et qui dirigent les Religieuses de la Congrégation, avec la collaboration de professeurs éminents. Voilà le point d'arrivée.

Dans cette vaste famille de la Congrégation de Notre-Dame, appliquée à des ministères si variés, quelle place occupe l'Académie-Visitation? Elle représente avec honneur l'enseignement des lettres et de la religion dans ce qu'il a de plus solide, uniquement soucieuse de bien outiller la jeune fille pour la carrière que Dieu lui ouvrira, et sacrifiant peu à ce qui est de simple agrément ou pour le prestige extérieur. Son oeuvre, comme celle de la Vénérable fondatrice, a reçu à l'origine le baptême du sacrifice et de la pauvreté.

On applique aux prêtres de St-Sulpice et aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui voguent en ce moment sur l'océan et qui, dans quelques jours aborderont aux rives du Japon, les paroles de l'Écriture: "Qu'ils soient beaux les pieds de ceux qui vont annoncer le bonheur!" Ces paroles me reviennent en mémoire lorsque, par la pensée je me reporte à un siècle de la pensée de Marguerite Bourgeoys se dirigeant chaque matin, à pied, par tous les temps, vers une pauvre école qui se dresse à quelque distance d'ici, non loin du fleuve. Le temple magnifique qui nous réunit en ce moment n'existait pas encore; et par conséquent cette petite école, c'était l'humble prise de possession, au nom de l'Eglise, de ce qu'on appelait déjà alors le faubourg Québec.

Aujourd'hui encore, dans cette vaste métropole, c'est au faubourg Québec surtout que vous trouverez le type du Canadien français qui est demeuré simple, cordial, comme son cousin de la vieille France, attaché à la foi des ancêtres et soutien des oeuvres paroissiales. Cette admirable préservation, vous la devez à l'étroite collaboration entre les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et les Oblats de Marie-Immaculée. Le fils de Mgr de Mazenod ne se refuse à aucun ministère utile à l'Eglise. Vous le trouvez parfois dans les plus savantes chaires de l'enseignement universitaire. Parfois, comme aujourd'hui sur le siège de Québec, le Souverain Pontife l'appellera au plus haut degré de la sainte hiérarchie. Mais il demeure que la devise favorite du Père Oblat, c'est la touchante parole de Notre-Seigneur: "Evangelizare pauperibus misit me". Dieu m'a envoyé pour évangéliser les pauvres.

Un dimanche à Montréal en 1833

Et pourtant, même ici, à l'ombre de l'église Saint-Pierre et autour de l'Académie Visitation, les mœurs évoluent. Je songe en ce moment à la vision ravissante qui se dressait devant nous si Dieu nous accordait de voir un dimanche à Montréal en 1833, au pied d'un religieux silence plane sur la ville, très doux et qui s'harmonise avec la paix des âmes. Ça et là des groupes recueillis se dirigent vers l'église de Notre-Dame, dont nous avons aussi, il y a quelques années, célébré le centenaire.

Aucune enceinte dans la cité ne sollicite la jeunesse à des plaisirs profanes. Les vœux du dimanche ayant gardé tout leur prestige retrouvent presque au complet l'assistance de la grand-messe. Aux heures du soir seulement, heureux d'avoir fait largement la part de la prière, on causera avec bonhomie sur le pas des portes, tous les habitants d'une rue semblant ne former qu'une même famille.

Puisque nous évoquons une certaine époque, donnons, mes Frères, un pieux et reconnaissant souvenir à ces grands chrétiens d'un autre âge qui ont préparé les choses dont nous jouissons aujourd'hui: religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice, Oblats de Marie-Immaculée, ancêtres vénérés de tant de familles représentées en ce moment parmi nous.

Leurs corps reposent dans les cimetières, sous le signe béni de la croix; mais il me semble que leurs âmes flottent aujourd'hui sous ces voûtes et qu'elles s'unissent à notre prière. Ils nous conviennent, ces disparus, à respecter l'héritage précieux qu'ils nous ont transmis. Rien n'est petit à qui se rattache à un souvenir intime et pieux. Aussi bien, a-t-on remarqué que l'édifice agrandi de l'Académie Visitation couvre aujourd'hui ce qui fut autrefois le foyer d'une famille vénérée. Les initiés comprennent. Les pierres de cette maison ont été dispersées; mais c'est bien le coin de terre; et cela suffit peut-être pour rappeler les vers du poète:

"Objets inanimés, avez-vous donc une âme

"Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?"

Vers l'avenir

2. — Tournons nous maintenant vers l'avenir. Je parlais, à l'instant, d'héritage à conserver. C'est trop dire: il faut le développer, et surtout le défendre contre des dangers que nous ne connaissons pas encore. Il serait fort inutile d'assurer ment de s'attendrir sur une simplicité de mœurs que nous ne reverrons plus jamais. Trop d'eau a coulé sous les ponts depuis un siècle.

Il reste donc à préparer la jeune fille pour le milieu social où fatalement sa vie va s'écouler. Il faut une bien grande sollicitude aujourd'hui aux religieuses enseignantes pour préserver l'innocence de leurs élèves, surtout après la sortie du couvent. Pauvres enfants, tant de dangers les entourent! Les sollici-

tations surgissent de toute part. Dans les salles de spectacle, ce sont des pièces où la liberté de l'intrigue le dispute à la sensualité des attitudes et provoque à la passion. Les romans, de leur côté, traitent avec une crudité de plus en plus blessante les questions d'amour libre. Ces livres, on les trouve un peu partout: dans la bibliothèque d'une amie, sur une table de salon, sous ce rien vienne avertir du poison caché.

Il appartient aux sociétés d'Enfants de Marie, dans tous les couvents, de faire à la jeune fille une conscience délicate en ce qui regarde l'intégrité des mœurs. A ce point de vue, les Amicales aussi font un grand bien. Souvent une jeune fille s'est sentie émue jusqu'aux larmes en se retrouvant, au milieu de ses compagnes, dans le sanctuaire où Dieu l'a visitée pour la première fois et où elle s'est consacrée à Marie. Empruntant les paroles d'un chant bien connu, elle murmure:

O chapelle de mon enfance... Tu me rends d'autrefois les tranquilles soirées

Et les enfants

Et les vierges marchant dans les fêtes sacrées

En voiles blancs.

En ce temps d'innocence où l'âme est tout éprise

Pour une fleur,

Quand l'orgue aux longs accords soupiait dans l'église

Avec mon coeur!

La foi aussi, de nos jours, est facilement ébranlée; et l'index à cet égard n'offre qu'une sauvegarde bien insuffisante. Le mot meurtrier, et qui laisse dans l'esprit une inquiétude, un doute, on le trouve au hasard de ses lectures, dans un livre, une revue, un journal, que n'a frappé aucune censure. Il s'ensuit qu'il faut fortifier de plus en plus l'enseignement religieux, surtout dans ce qui est fondamental, plutôt que dans des querelles d'apologétique, qui n'ont qu'un lointain rapport avec le dogme essentiel.

Pour le savoir comme pour l'ignorer, la grande protection, c'est encore la prière. Lorsqu'une jeune fille vient dire à son ancienne maîtresse étonnée et saisie: "Mère, je ne crois plus à l'enfer!" si elle est franche, cette jeune fille, elle avouera que ces pensées lui sont venues depuis qu'elle néglige ses devoirs religieux. Ce n'est pas parce que l'Inquisition a été cruelle, parce que la Saint-Barthélemy a été approuvée au premier moment, ce n'est pas à cause de toutes ces sottises objections contre l'Eglise que la jeune fille doute de l'enfer, non, c'est parce qu'elle a intérêt à ce qu'il n'y ait pas d'enfer.

Si les religieuses enseignantes d'il y a cent ans revenaient parmi nous, ce n'est pas seulement le ton moral, chez les jeunes filles, qu'elles trouveraient changé, c'est aussi leur état social. Leurs élèves aujourd'hui, les cours d'études terminés, ne connaissent plus la paix du foyer domestique. La jeune fille aujourd'hui tient à fournir sa part au budget de famille et à se faire une honorable indépendance. La religieuse enseignante s'abstient de dogmatisme sur ce problème d'économie familiale. Elle ne cherche pas à remonter un courant que rien d'ailleurs ne pourrait endiguer. Elle se met généreusement à la disposition des parents. Sans négliger la belle culture française, elle dispose son programme de manière à former de bonnes ouvrières, pour les travaux de la maison sans doute, mais aussi pour des travaux autres que ceux de la maison.

Vous le voyez, mes frères, soit que nous considérons la belle institution dont nous célébrons le centenaire, et envers laquelle nous avons un devoir de reconnaissance et de loyauté, soit que nous songions aux disparus envers qui nous avons un devoir de piété filiale, tout aujourd'hui nous nous convie à une prière fervente.

Un jubilé, ce n'est pas un cycle d'années de pure convention, auquel le ciel demeure indifférent. Dieu lui-même, au livre du Lévitique, nous avertit qu'il nous attend au bout de l'étape pour nous accorder des grâces de choix. Puissent-elles, ces grâces, retomber abondantes sur l'Académie que nous honorons en ce jour, sur vous, mes frères, sur vos familles, sur la paroisse tout entière!

C'est ce que nous demandons à Dieu avec la bénédiction de Son Excellence.

Les discours au banquet

Au banquet qui a suivi la messe et qui a eu lieu dans la salle paroissiale de Saint-Pierre, il y eut plusieurs discours.

M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, déclare que la ville est heureuse de s'associer à la célébration de ce centenaire. La cause de l'éducation est chère à l'administration et celle-ci, dit-il, ne peut oublier les services rendus par la Congrégation Notre-Dame, la pionnière de l'enseignement des filles à Montréal. Cette communauté est un rempart avec ses nombreuses institutions d'enseignement et elle contribue largement à assurer l'oeuvre de résistance aux dangers moraux et sociaux qui guettent aujourd'hui la jeune fille à la sortie des pensionnats. Qu'est-ce que sont trois ou quatre années de crise à côté des cent années d'évocation le centenaire d'aujourd'hui? Il y eut certainement des crises, des périodes difficiles au cours de ces vingt lustres, mais on n'a pas désespéré. De même aujourd'hui avons confiance en l'avenir, au retour de la prospérité.

M. Miller représentait la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Autrefois, dit-il, on ne reconnaissait pas pour la femme la nécessité d'une instruction poussée. Aujourd'hui, c'est chose nécessaire. Aussi la Congrégation Notre-Dame a-t-elle su adapter ses programmes et embrasser le pas avec le progrès. M. Théodore Fortin, échevin du quartier Ville-Marie, a déclaré que ces fêtes étaient le couronnement de cent années d'apostolat et d'enseignement. L'enseignement par les institutions religieuses mérite toute notre admiration, d'ailleurs, parce qu'il est sain, dépourvu d'idées communistes, socialistes, etc.

Le R. P. Joyal a ajouté un mot émettant le vœu que l'ancienne académie Visitation reprenne son

nom à la place de celui d'Ecole Marie-Marie. C'est un crime de lèse-histoire, dit-il, de modifier le nom de cette maison centenaire. Il est heureux de l'excellent succès des fêtes.

M. Hector Dupuis, échevin du quartier Papineau, a adressé aussi la parole. On remarquait en plus à la table d'honneur: M. Henry-L. Auger, échevin du quartier Saint-Jacques.

Le banquet était présidé par Mme Siméon Saint-Amour de même que la réception qui eut lieu au couvent dans l'après-midi, réception qui a clos cette mémorable journée.

Le Gran Chaco

L'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou refusent d'être médiateurs dans le conflit entre la Bolivie et le Paraguay

Rio de Janeiro, 2. (S.P.A.) — L'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou ont averti la Société des Nations qu'ils déclinent l'invitation que celle-ci leur a faite d'agir comme médiateurs entre la Bolivie et le Paraguay au sujet du Gran Chaco.

Dans leur note à la Société, ils déclarent avoir pris cette décision après avoir passé deux mois à chercher une formule acceptable aux belligérants. Ils affirment s'être employés à faciliter un règlement équitable du conflit et que s'ils n'y ont pas réussi, la faute en est à la Bolivie et au Paraguay.

On sait que la Bolivie et le Paraguay se battent depuis quatorze mois pour la possession du Gran Chaco et qu'ils se sont formellement déclarés la guerre le 10 mai dernier.

Le propriétaire a jusqu'à 5 heures ce soir pour payer ses taxes en argent comptant aux guichets de l'hôtel de ville. Il a cependant jusqu'à minuit pour jeter son chèque à la poste.

M. L.-F. Philie, le directeur de la finance, a publié hier l'avis suivant: "Le propriétaire doit payer aujourd'hui les taxes dont il a reçu la facture, la taxe générale (même si la répartition est inscrite pour 1933), et sa part de l'impôt pour expropriations."

Tout chèque doit porter assez de timbres.

Feu M. T.-A. Morin

M. Théophile-Alfred Morin, chef de gare à l'Épiphanie, est décédé à l'âge de 52 ans.

Lui survivent, sa femme, née Gagnon (Alphonse); ses fils: M. Clément Morin, prêtre de Saint-Sulpice; Gérard, Clerc de Saint-Viateur; et Benoît; ses filles: Sœur Gérard-Alfred, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie; Berthe (Mme Bédard), de Québec, et Agathe.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 3 octobre, à l'Épiphanie, à 10 heures, après l'arrivée des trains.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Gagnants des bourses du Pacifique Canadien

Deux bourses d'études à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Ecole polytechnique de Montréal, offertes par le Pacifique Canadien à ses employés mineurs et fils mineurs d'employés, viennent d'être décernées à Roger Ratté, fils de M. Joseph Ratté, et à la section de M. Joseph Ratté, et à la section de M. Joseph Ratté, et à la section de M. Joseph Ratté.

La bourse de l'Ecole des hautes études est pour trois années de cours. Le titulaire, Roger Ratté, fréquentait déjà cette institution depuis un an. La bourse de l'Ecole polytechnique est pour quatre années de cours. Roger Ratté, qui a gagné est un élève de l'Ecole du Plateau.

Aux barbiers-coiffeurs et aux coiffeuses

ASSEMBLEE GENERALE

Une grande assemblée de tous les barbiers-coiffeurs et des coiffeuses de la ville de Montréal et des municipalités environnantes est convoquée pour ce soir à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis.

L'objet de l'assemblée est l'organisation des cours spéciaux qui sont destinés aux barbiers coiffeurs et aux coiffeuses et qui sont donnés à l'Université même.

Ces cours, depuis leur institution, ont été couronnés du plus grand succès, il convient donc de les continuer.

"Joseph"

VICTIME ET SAUVEUR — TRAGÉDIE BIBLIQUE EN VERS, par Benoit L'HERMITE

Mise en scène pathétique du poignant récit de la Genèse; en quatre actes: Au Puits de Dothan, l'Épave, le Songe du Pharaon, la Coupe volée.

Trois tableaux s'intercalent: Joseph est mort! — Il vit! — Jacob a retrouvé son fils.

Ne comportant que deux toiles de fond, avec décors principaux, c'est une œuvre d'exceptionnelle portée dramatique, collée, patronages, œuvres d'action catholique.

D'ailleurs, même sans être jouée, la lecture seule de cette œuvre sinistre et de belle poésie, aura le don d'ébranler. Un grand souffle l'anime et se communique à l'âme.

Au comptoir 75, par la poste 85. Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi 2 octobre

6.30 p.m. — Récital de chant, par Mildred Bailey.
6.45 p.m. — Orchestre Jack Denry. Lang et Scruppy Lambert.
7.00 p.m. — Orchestre Dolph Martin, avec The Travellers Quartet.
8.00 p.m. — Happy Bakers. Phil Dwyer, Frank Luther, Jack Parker et Harriet Lee.
8.15 p.m. — "The Human Side of the News".
8.45 p.m. — The Swanne Music, avec Kate Smith. Direction Jack Miller.
9.00 p.m. — An Evening in Paris. Agnes Moorehead, comédienne; Orchestre Nat Shilkin.
9.15 p.m. — Studebaker Champions. — Orchestre Jacques Benard, avec Morton Downey.
10.30 p.m. — Causette par le Sénateur Burton K. Wheeler. "National Refraction".
11.15 p.m. — Columbia News Service.

Les beaux concerts

8.30 p.m. — Fry et Braggiotti. Concertos pour deux pianos: — Louis Land, de Scott; Bolero, de Ravel; This is Romance, de Scott. — "The Big Show", avec Lulu McCannell. Gertrude Nissen et l'orchestre Isham Jones. — I. — "A Parade of Romance". II. — Lulu McCannell; III. — Jazz à la Island Jones.
10.00 p.m. — André Kotelatzky présente: — Gladys Rice, soprano; Evan Evans, baryton; un chœur mixte et l'orchestre. (Programme échangé avec le Canada) Great Day. — Without a Song (Great Day) de Youmans; Introduction au quatrième acte (Khovantchina) de Moussorgsky; One Night of Love, de Pollock; Evolution of the Blues; Man I Love, Night Owl (Take a Chance); Pipes of Gerson's Men (de Hammond); New Orleans "Mardi-Gras".
10.45 p.m. — New World Symphony Orchestra. Direction Nicolas Berejovsky. — Ouverture (Le Mariage avec le Canard); Canzonetta d'Herbert; "Goliwog's Cakewalk"; de Debussy; Amour, de Klemm; Danse d'Alsace et des esclaves d'Arensky; Danse des Follets, de Berlioz; Roses du Sud, de Strauss.

Radio-causeries de l'U.C.C.

12.45 p.m. R.K.C.
2 oct.: Causette par le R. P. Léon Lebel, S.J.
3 oct.: M. René Richard: "Les travaux d'automne en horticulture".
4 oct.: M. R.-M. Puce: "Nos cours à domicile".
5 oct.: Dr Gabriel Lafrenière: "L'assistance médicale".
6 oct.: R. P. Alex. Dugré, S.J.: "Le Centenaire du curé Labelle".
7 oct.: M. J.-E. Laforte: "Colonisation et Agriculture".

Grand concert symphonique

Voici le programme qu'exécutera l'orchestre symphonique de la Commission canadienne de la radiodiffusion, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier, du Metropolitan House, le mardi soir, 3 octobre au Salon de la radio, immeuble Sun Life:

Ouverture: Le mariage de Figaro, Mozart; orchestre; Danes: Le Prince Igor, Borodin; orchestre; Concerto, Grieg, Mlle Hélène Ballon, pianiste; On Hearing the Cuckoo in the Springtime, Delius, orchestre; Summer Night, Delius, orchestre; L'après-midi d'un faune, Debussy; Chevauchée de la Valkyrie, Wagner.

Cet orchestre se compose de 65 exécutants. Cette émission commencera à 10 h. et se terminera à 11 h.

Postes locaux

LUNDI, 2 OCTOBRE 1933

4.00 Nouvelles. CHLP
5.00 Variétés.
5.30 Heures de repos.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Romances.
6.45 Al. Benoit-Benoit.
7.00 Gaston et Georges.
7.30 Féd. des Ouvriers.
7.45 Musique de chambre.
8.00 C.G.B.
8.30 Croon-a-tune-Boys.
8.45 Meunier da Silva.
9.00 C.G.B.
9.45 Chanteur parisien.
10.00 Musique de danse.
10.30 Sérénades.
11.00 Paroles de St-Jacques.
11.30 Musique de danse.

CKAC

4.30 Cotes de la bourse.
4.45 Barile Morgan.
5.00 Murphy.
5.30 L'heure du foyer.
6.15 "La Franco".
6.30 Variétés.
6.45 Musique.
7.00 Causette.
7.15 Chansons.
7.30 La belle Dow.
7.45 Musique de danse.
8.00 Programme de Québec.
8.30 Chanteuse inconnue.
8.45 Variétés.
10.30 Duo d'harmonie.
11.00 Nouvelles.
11.30 Orchestre de danse.

CFCF

4.00 Programme commercial.
4.15 Orchestre.
5.15 Causette.
5.30 Studio.
5.45 Sketch.
6.00 Heures du crépuscule.
6.45 Variétés.
7.00 Studio.
7.15 Cours d'espagnol.
7.30 Orgue.
7.45 Chanteurs.
8.00 Les nomades.
8.30 Studio.
9.00 Variétés.
9.30 Studio.
10.00 Programme de la Commission.
11.15 Opérette.
11.30 Symphonie.

C.C.R.

6.30 p.m. — Nouvelles CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
7.00 p.m. — Concert CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
7.30 p.m. — Récital d'orgue CHRC, CF, CF, CRCH.
8.00 p.m. — Musique de chambre CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
8.30 p.m. — "Histoires indiennes" CHRC, CF, CF, CRCH.
9.00 p.m. — Quatuor vocal et piano, CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
9.30 p.m. — Heures de la Galt et de la Roman-
ce. CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
10.00 p.m. — Programme Columbia CRCS, CF, CF, CRCH.
10.30 p.m. — L'orchestre Romanelli de l'hôtel King Edward, CRCS, CHRC, CF, CF, CRCH.
11.00 p.m. — Concert d'orchestre CHRC, CRCS, CF, CF, CRCH.

N.B. — Abréviations: la lettre N, réseau national; E, réseau de l'Est; X, programme ne non répété de la Commission, mais transmis sur réseau NBO, National Broadcasting, Co.

Longueur d'ondes en mètres et fréquence en kilocycles des principales postes:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	750	400
CF	500	600
CHLP	286	1120
CHRC	225	1330
CKCV	428	700
CRCS	200	1500
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	294.5	1020
WG	279.5	1070
WTIC	370.8	810
WLWL	272.8	1100

L'Heure catholique

REPRISE DIMANCHE PROCHAIN

L'Heure catholique reprendra ses émissions hebdomadaires le dimanche, 8 octobre prochain. Elles auront lieu à la même heure, de 6 h. à 6 h. 45 du soir. Il y aura d'abord causerie de 20 minutes, puis audition de chant religieux. La causerie du 8 octobre sera donnée par M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Il exposera et commentera une scène de l'Evangile. Le guiso du paralytique. (Matt. IX, 1-8).

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Lalonde, I.C. M. Cailloux, I.C. O.-J. Laplante, I.C. et arpenteur.
Les ingénieurs Associés
LIMITER
INGENIEURS CONSEILS
Bétons armés — Arpentage — Expertise
Dépôtaires des greffes Rielle et Irwin.
EDMUND THEMIS — MONTRÉAL
10, St-Jacques ouest. H.A. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel
ASSUREUR-CONSEIL
Tous les genres. Tous les risques.
Analyses des polices gratuitement.
Tél. PL. 6039 — 276 O., St-Jacques

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, COUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Excl. 276 ouest, rue St-Jacques
Bureau: Bertrand

La Page Féminine

"Vous avez réglé le problème du féminisme"

Mgr Forget s'exprime ainsi en s'adressant aux membres de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste samedi après-midi — Première réunion de la saison — Programme élaboré

Samedi après-midi avait lieu la première réunion générale des dames de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, à la maison d'œuvres de la rue Sherbrooke est, depuis l'élection de la nouvelle présidente active, Mme Alfred Thibaut. Cette assemblée était sous la présidence d'honneur de Mgr A. Forget, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal. Mme Thibaut agissait comme présidente active et avait à ses côtés: Mme Henri Gerin-Lajoie, présidente générale de la Fédération, Mme Edmond Brossard et Mme Marie Gerin-Lajoie.

Mme Thibaut, après avoir souhaité la bienvenue au président d'honneur et aux personnes présentes, donna les grandes lignes du programme que s'est tracé la Fédération pour l'année qui commence, laquelle sera une année d'initiatives, de travail et de propagande. Parmi les grands problèmes que la Fédération tentera de résoudre de façon pratique, nommons: la pension aux mères, le salaire des prisonnières, les soins aux mères à domicile, l'aide aux chômeuses, la formation sociale des institutrices et institutrices, etc.

Mme Jeanne Lapointe, secrétaire, lut ensuite les minutes de la dernière assemblée; Sr Alice Godin, le rapport du secrétariat; Mlle Laura Robert, Dousnard et Bélanger parlèrent de la Société des Ouvrières catholiques; Mlle Eglantine Phaneuf a représenté l'Association des employées de magasin; Mlle Bégin, les employées de bureau; Mlle G. Boissonneault a dit quelques mots de l'enseignement ménager dans les comités paroissiaux; Sr Riballier des Isles donna une idée de ce qu'est le comité de la visite des hôpitaux. Mme Arthur Léveillé présenta les grandes lignes du congrès du retour de la femme au foyer, à Paris, et la Rev. Sr Marie Gerin-Lajoie, supérieure des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, annonça qu'une enquête serait organisée sur les œuvres qui existent dans les paroisses du diocèse. Mlle Corinne Méthot, du ministère de l'Agriculture de Québec, parla des cercles de fermières, et Mlle Maria Auclair donna le rapport financier de l'année, qui se résume à ceci: la Fédération a \$10,000 en banque et \$13,000 de dettes.

L'Association des aides-maternelles, représentée samedi par Mlle Lavallée, a été l'objet d'une étude spéciale et de renseignements intéressants. Mme Henri Gerin-Lajoie appuya, à ce sujet, sur la nécessité de la naissance de l'enfant au foyer et non à l'hôpital: c'est l'un des buts de l'Association des aides-maternelles. La naissance d'un enfant n'est pas seulement un fait physiologique: elle doit être surtout un lien essentiellement moral entre la mère et le père, et il importe que celui-ci soit auprès de sa femme tous les jours qui précèdent et qui suivent la naissance de l'enfant. Or, la tendance à imposer à la mère un stage à l'hôpital est dangereuse et menace de désorganiser le foyer.

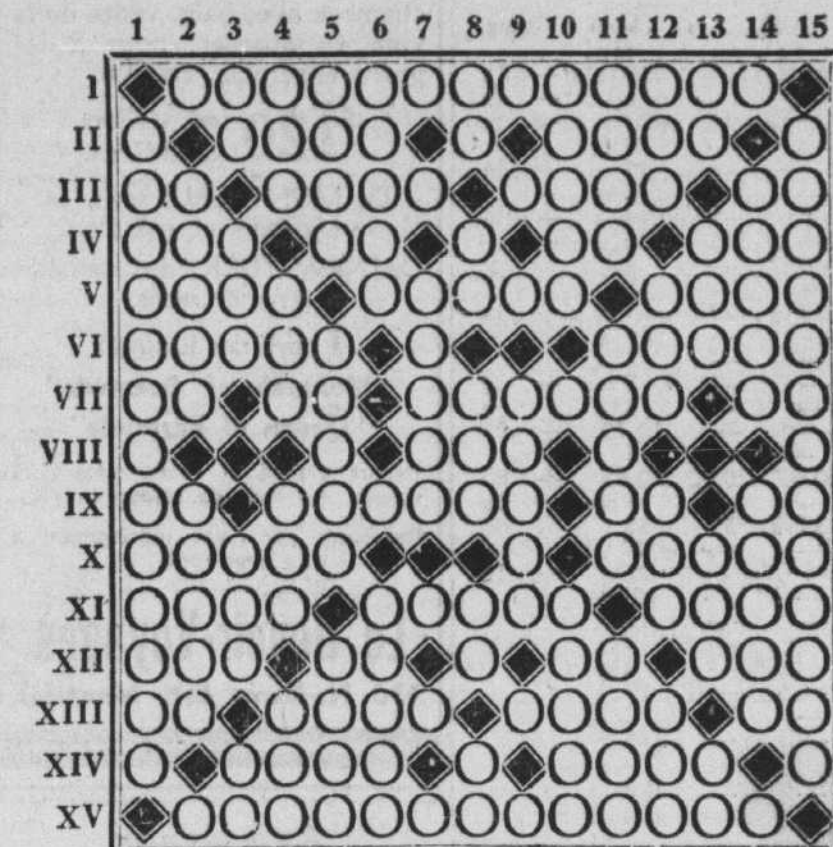
Mgr Forget

Mgr Forget, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, a félicité les membres de la Fédération nationale pour le travail admirable qu'ils accomplissent dans la société. "Dans ma carrière encore courte de directeur d'action catholique, dit-il, je n'ai jamais visité une œuvre aussi forte et vivante: ce n'est pas une œuvre, c'est une multiplicité d'œuvres. Mme Lajoie a voulu en faire plus qu'une œuvre de bienfaisance: elle en a fait une œuvre d'éducation.

"Vous avez réglé, ajoute Mgr Forget, le problème du féminisme: sans vous soucier de ce que peuvent être les droits de la femme, vous affirmez que la femme est capable de dévouement social tout en restant fidèle à ses devoirs du foyer. Je

Mots en chaîne

PROBLEME No 31



(Spécialement fait pour les débutants. Étude des mots de trois et quatre lettres.)

Horizontalement:

- I—Paire perdre l'affection du peuple.
- II—Ragout — Entrave pour retenir les chevaux.
- III—Article arabe — Vie (au figuré) — Pils d'Aaron — Possessif.
- IV—Escalier sur une côte escarpée — Préfixe — Carte — Pièce de bois pour soutenir les tonneaux.
- V—Notre père — Lieu éloigné des centres — Jeu de hasard.
- VI—Passerai — Romanesque canadienne (pas dans le Larousse).
- VII—Pronom — Article — Faute, erreur — Négation.
- VIII—Mangrove du Gabon.
- IX—Préposition — Saillie du côté externe de la paume de la main — Préposition — Mot d'un homme tombé en enfance.
- X—Père de son d'herbe, etc., dont on engraisse la volaille — Ou il entre des roses.
- XI—Crier, en parlant du hibou — Lit suspendu — Rendu sale.
- XII—Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail — Possessif — Phonétiquement: en quantité suffisante — Ville et port de Finlande.
- XIII—Omelette de halage — Poudre pharmaceutique — Pays comprenant le Sud de la Judée et une partie du Nord de l'Arabie Pétrée — Période.
- XIV—Poisson plat et ovale — Lol, ordonnance.
- XV—Se disent des fleurs dont les pétales différent entre eux.

Verticalement:

- 1—Dont la tête est très grande.
- 2—Groupe de dialectes de la famille des langues romanes — Jaune tirant sur le brun.
- 3—Terminaison de verbe — Ecorce de chêne — Possessif — Pronom.
- 4—Négation — Qui cède facilement au toucher — Adverbe — Promptement, vite.
- 5—Enlèvement — Marque salissante — Enervant.
- 6—Haillon — Brûler le teint.
- 7—Fermier libre.
- 8—Mesure chinoise — Conduits — Roi de Hongrie — Lettre grecque — Abréviation musicale.
- 9—Homme dédaigné.
- 10—Au cou de certains religieux — Puiné.
- 11—Echassier — Nettoyer — Période musicale.
- 12—Menu monnaie — Louange — Possessif — Masse de gymnastique.
- 13—Conjonction — Intervalle musical — Mesure algérienne — Pronom.
- 14—Personne ou objet de grandeur gigantesque — Esclavage romain, successeur de Néron.
- 15—Actions de mettre au nombre des saints.

J.-P. R.

vous félicite, mesdames, et je vous apporte les hommages de Monseigneur l'archevêque.

L'assemblée s'est terminée par un salut du Saint-Sacrement à la chapelle de la Fédération.

MM. les abbés Charlebois et Castonguay assistaient à la réunion de samedi, ainsi qu'un grand nombre de dames et de jeunes filles, membres ou amies de la Fédération.

Nous donnerons ces jours-ci quelques rapports détaillés présentés à cette assemblée.

La fumigation au soufre

Le soufre en brûlant se combine avec l'oxygène de l'air et forme de l'acide sulfureux. On fait un large emploi des vapeurs de soufre pour la fumigation parce que le soufre est bon marché et que l'on peut s'en procurer facilement. Cependant, les entomologistes du Ministère fédéral de l'Agriculture ont constaté que le soufre a beaucoup moins d'effet sur les insectes que les gaz de l'acide hydrocyanique. Il y a aussi d'autres inconvénients: la fumigation au soufre ternit les métaux, blanchit le papier à tapisserie sur les murs et les tissus, spécialement en la présence de l'humidité. Pour toutes ces raisons l'emploi du soufre n'est pas spécialement recommandé par l'entomologiste du Dominion. D'autre part, la fumigation au gaz de l'acide hydrocyanique exige les services d'un expert.

Cependant, pour ceux qui désirent se servir de la fumigation au soufre, les directions suivantes sont données dans un bulletin sur les insectes qui nuisent aux habitations. Enlevez tous les objets de métal, ou enduisez-les d'une mince couche de vaseline. Fermez toutes les ouvertures des chambres: fenê-

tres, cheminées, ventilateurs, portes et portes extérieures pour les rendre aussi étanches que possible. Ouvrez tous les tiroirs, les armoires, etc. Procurez-vous un nombre suffisant de vieux seaux, ou d'autres contenants en métal, et mettez-en un dans chaque chambre. Mettez chaque seau dans un récipient plus grand, contenant un peu d'eau, pour éviter tout risque d'incendie. Placez un petit morceau de charbon de bois au fond de chaque seau, enflammez-le et lorsque la combustion est bien commencée ajoutez-y soigneusement le soufre. Il faut faire brûler au moins 2 livres de soufre pour chaque 1000 pieds cubes d'espace, et la fumigation doit durer de 18 à 24 heures. Si l'espace à fumer n'est pas bien étanche, il faut employer plus de soufre.

(Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.)

Faits et glanes

LA PETITE DIFFERENCE

Cette jeune fille a son permis de conduire depuis deux jours seulement. Au volant de sa voiture, elle va un train de tempête, semant l'effroi partout. Si bien qu'elle monte sur un trottoir et réussit tout juste à s'arrêter à un pouce de la vitrine du magasin d'un fleuriste. Heureusement, personne n'est blessé.

Un agent s'approche, considère la scène, mais paternellement la main sur l'épaule tremblante de l'automobiliste et dit gentiment: — Si vous continuez comme cela, Mademoiselle, vous aurez demain votre chambre pleine de fleurs. Un petit temps, puis:

— Seulement vous ne les verrez plus...

EPITAPHE DU MARECHAL DE SAXE

G.P. Philomneste a cité une épithaphe fantaisiste du maréchal de Saxe.

Cette épithaphe est en dix vers blancs terminés chacun par un nombre, et le total de ces différents nombres donne 55, âge auquel mourut le maréchal de Saxe.

Son courage l'a fait admirer de chacun. Il eut des ennemis, mais il triompha. Les rois qu'il défendit sont au nombre de dix. Pour Louis son grand cœur se serait mis en plus. Des victoires par an il gagna plus de dix. Il fut fort comme Hercule et beau comme Tyr. Pleurez, braves soldats, ce grand homme hic ja. Il mourut en novembre et de ce mois le Strasbourg contient son corps en un tombeau tout de profond.

Le dernier vers s'explique par le fait que le maréchal était protestant.

A l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes

Il y aura, mercredi prochain, 4 octobre, à 2 h. 30, assemblée mensuelle de dames patronnesses à l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes. Après quelques mois de vacances, les directrices désirent que les amies de l'œuvre se rendent aussi nombreuses que possible. En décembre prochain, il y aura rassemblement d'un manteau de fourrure en soie. Le prix du billet est de \$10, 3 pour \$25. Les recettes seront employées aux œuvres de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

ELEGANCE ET CONFORT



EATON

Une offre ramement, si jamais, égalée

Nettoyeurs électriques "EMPIRE"

Notez que ce sont des nettoyeurs strictement neufs tels qu'ils furent complétés à la manufacture

SPECIAL DE LA VENTE DE 3 JOURS, chacun,

19.95

Donnez votre commande à 9 a.m., mardi. Tous devraient se vendre rapidement.

Un coup d'oeil au prix, et vous croirez qu'il s'agit de nettoyeurs remis à neuf... vous ne croirez pas possible que nous offrons des machines entièrement neuves à ce prix. Mais ce sont bien des machines neuves, et très efficaces. Le bac, large de 12", aspire les effloches, fils, cheveux, poussière, et les projette dans le sac. Un spécial extraordinaire!

Sixième étage

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL



Seigneur préserve-moi...

Seigneur, préserve-moi de ce triste péché des talents inutiles!

Que je n'aie point chanté pour m'écouter moi-même.

Que ma plume n'ait pas volé le temps de mon aiguille.

Que les pensées n'aient point empli ma tête en desséchant mon cœur!

Mais si tu permets qu'au son de mes cantiques Les mains unies de deux époux se soient serrées plus tendrement, Que des adolescents Aient élevé plus haut le rêve de leurs yeux, Qu'une maman lasse et découragée ait retrouvé pour un instant son clair sourire. ... Je serais ta servante heureuse et bien payée!

Louise-André DELASTRE

me par la sagesse et la générosité de ses conseils, par la noblesse et la pureté de ses actes, par la grandeur et la beauté morale de sa vie tout entière.

Etre apôtre, enfin, c'est plus, c'est mieux encore: c'est se donner soi-même, s'oublier pour la cause, mettre Dieu et les siens au-dessus de son égoïsme, de son bien-être et de ses plaisirs. Tandis que la maxime des jésuites: "Chacun pour soi!" la maxime du véritable apôtre doit être: "Moi pour tous!"

Joseph PARE, S. J. Aumônier général de l'A.C.J.C.

Fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

PELERINAGE A PIED A l'occasion de la fête de sainte

Tous les hommes et les jeunes gens de la ville sont invités à y prendre part en vue de demander la cessation du chômage et la reprise des affaires.

Le départ aura lieu au Parc La Fontaine, à l'angle des rues Panet et Sherbrooke, à cinq heures du matin précises.

À l'église, il y aura messe aux intentions des pèlerins, communion générale, sermon de circonstance, vénération de la relique, chacun devra se confesser dans sa paroisse avant le jour du pèlerinage.

IMPERIAL

TOUS LES SOIRS, MATINEE DEMAIN

"Mam'zelle Nitouche"

L. Turner et E. Loiseleur Mme J. Maubourg

Billets au théâtre ou à

La Société Canadienne d'Opérette

3774, RUE SAINT-DENIS

HA. 2183

Feuilleton du "Devoir"

La douce Conquête

par Myriam CATALANY

27 (suite)

...Tous trois se remirent à cheminer lentement, les deux hommes discutant les détails de la cérémonie, la fiancée muette, étrangère à ce qui se décidait près d'elle, quoiqu'elle n'en perdait pas un mot. Le colonel marchait entre eux. Elle se trouvait tout au bord de l'abîme...

— Oh!... trébucher!... Trébucher encore!... pensait-elle. Cette fois, je n'aurais pas "son" bras pour me retenir!

Devinaient-ils ses pensées?... Glissant derrière le vieil officier, Pascal fit passer Frédérique entre eux

deux, et désormais ce fut lui qui chemina le long du précipice. Il s'était emparé de nouveau de la petite main glacée. Il la tenait dans la sienne, sans la caresser ni la presser, simplement comme un grand frère attentif guide et protégé, sur une route accidentée, une petite sœur chérie...

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Les fiançailles ne furent pas longues. M. de Mailleland avait décidé de ne point laisser traîner les choses et il s'employa de son mieux à les activer.

Il n'y avait guère d'intimité entre les deux futurs époux. Pascal se montrait attentionné, respectueux, mais discret sur ses projets, et extrêmement réservé. Frédérique était correcte et froide. Plusieurs fois elle eut envie d'interroger son fiancé sur leur commun avenir; car, en somme, elle ne savait pas encore où il comptait l'em mener sitôt après leurs noces. Iraient-ils dans la vieille demeure des Lirist, au pays basque?... Partiraient-ils au contraire, pour la lointaine colonie où Frédérique devinait qu'elle devrait vivre?... Au fond, elle eût préféré cela. Autant valait, en effet, s'habituer tout de suite à cette existence inconnue où elle trouverait peut-être des joies.

Mais devant ce fiancé à peu près muet, qui se contentait de la regarder en silence chaque fois que quelqu'un faisait allusion à leur prochain bonheur, elle se sentait perdue comme devant une indechiffable énigme. Aucune parole ne venait à ses lèvres. Et, d'ailleurs, à quoi bon savoir?... Epousée pour sa fortune, elle verrait celle-ci servir à la mise

en valeur du petit domaine de Boffo. Cela valait mieux, après tout, que de payer les dettes du vœu d'entretenir les enfants du veuf inconsolable!

Cependant, Frédérique recueillait déjà les fruits de la décision qu'elle avait prise. Le bruit de ses fiançailles commençait à se répandre dans la petite ville, et le respect d'opprobre qui l'accablait se dissipait lentement: l'origine allemande de celle qui allait épouser un Français s'oubliait, et certains visages jusqu'ici très froids se mettaient à lui sourire.

Un matin, elle entra "Au Souvenir". Il manquait à son trousseau quelques pièces élégantes, et la jeune fille comptait profiter des semaines qui la séparaient encore de son mariage pour les fabriquer elle-même.

A maintes reprises elle était déjà venue chez Mme Pouillastre s'approvisionner de tout ce qui était nécessaire à ses travaux; on l'y recevait poliment, certes, mais elle sentait une nuance de réserve dédaigneuse dans l'attitude de la veuve. Ce matin, lorsqu'elle entra, la

vaillante femme, qui avait élevé quatorze enfants et donné à la patrie son époux et son fils aîné, était en train de nouer une ficelle autour d'un paquet soigneusement enveloppé d'un papier gris. Debout devant le comptoir, une femme de chambre attendait, patiente.

— Dites donc, fit Mme Pouillastre d'un air narquois; dites donc, il n'y a pas de toile de soie en Angleterre, que votre "Mélodie" en fasse une telle provision?... Depuis une semaine, ça fait déjà vingt mètres que je lui vends!

— Elle dit que ses parures de lingerie lui reviennent bien moins cher en les faisant faire ici, répondit la soubrette; et puis, il paraît que la qualité est meilleure.

— Possible, possible, opina la veuve du "x-héros", qui du coin de l'oeil avait vu entrer Frédérique. Voyez-vous, ces étrangers c'est tous les mêmes: quand ils veulent un bon climat, une belle vie, de l'étoffe extra, des robes chics, il faut qu'ils viennent chercher ça en France!

Ayant ligné son noeud pour que la servante pût se glisser un

doigt, elle poursuivit, pathétique, prise d'un de ces accès de chauvinisme dont elle était coutumière: — Ah!... C'est qu'il n'y a pas des pays comme la France!... Tout y est beau, tout y est bon; et j'en sais qui y trouvent de bonnes femmes, comme il y en a qui y trouvent de bons maris!

La femme de chambre prit le paquet, salua, sortit; alors Mme Pouillastre, tout le visage étendu dans une vaste sourire engageant, se tourna vers Frédérique et dit cordialement:

— Et maintenant, qu'est-ce qu'il vaut faut, ma chère demoiselle?...

— De la toile de soie, précisément, répondit avec froideur Mlle von Bloghorn.

— Eh bien! on peut dire que c'est le jour de la toile de soie!... fit rondement la marchande; vous faites bien d'en profiter, car bientôt il n'en restera plus si cette "Mélodie" reste encore un petit peu.

Se hissant sur un escabeau, elle atteignait des pièces d'étoffe aux tendres coloris et les jetait sur le comptoir de bois aux bords luis-

sants d'usage. — Voilà du rose, et du crevette, et du corail, et de l'ivoire!... Voulez-vous du bleu?...

— Du blanc plutôt, je vous prie. Mme Pouillastre la regarda, cligna l'oeil gauche, puis, s'emparant vivement d'un carton, dégringola de son perchoir.

— Je sais ce qu'il vous faut, dit-elle, attendriez-vous? c'est pour une parure de mariée, hein?... Voilà du crêpe de Chine que je vous laisserai au prix coûtant... et je vais vous montrer la dentelle que je vous conseille de mettre avec!

Pensive, Frédérique touchait doucement le tissu soyeux, au grain fin comme une chair de rose blanche; la veuve, cependant, ouvrait un tiroir, fouillait dans des boîtes et placait délicatement sur l'étoffe une chose arachnéenne, neigeuse, exquise, où, dans des rinceaux aux lignes pures, fleurissaient en relief des lis.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 420 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire: Georges Poirier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Price Bros.

Si le projet est adopté par les porteurs d'obligations, Price Bros. sera réorganisée financièrement et deviendra en quelque sorte une filiale d'une importante compagnie anglaise productrice de papier, la Bowater's Paper Mills, Co. Ltd.

Les détails du plan ont été publiés, mais on dit que les obligations seront substantiellement remboursées, que les créanciers de la compagnie seront équitablement indemnisés et que les actionnaires, tant ceux porteurs d'actions ordinaires que d'actions privilégiées, pourront souscrire au capital-accroissement de la nouvelle organisation aux mêmes conditions que les intérêts Bowater.

La Bowater's Paper Mills Co. est une maison déjà ancienne qui produit, dans deux usines qu'elle possède en Angleterre, environ 1,000 tonnes de papier par jour. Elle dispose d'une forte clientèle au point de vue pendant toute la crise elle a produit presque à plein rendement, a continué à payer ses dividendes réguliers aux actionnaires et a même pu verser chaque année un montant substantiel au compte de surplus. Elle a une organisation de ventes étendue avec bureaux en Afrique-Sud, en Australie et aux Indes et cela permettrait, dit-on, à Price Bros. d'assurer d'importants débouchés en plus de ceux qu'elle possède déjà aux Etats-Unis.

La compagnie restera indépendante et son conseil d'administration sera en grande partie composé de financiers canadiens. Naturellement la compagnie anglaise aura ses représentants au conseil.

Le marché du bétail

Le nombre d'animaux offerts sur le marché local ce matin était de 15,632, soit 1,352 bêtes à cornes, 1,578 veaux, 8,807 agneaux et moutons et 3,905 porcs.

Les acheteurs semblaient être quelque peu plus intéressés aux bêtes à cornes mais l'activité n'a pas été grande encore et à peine 175 de ces animaux ont été vendus dans la première heure. Des boeufs de qualité assez bonne se sont vendus à \$3.85 tandis que ceux de qualité moyenne ont rapporté de \$3 à \$3.75.

Les veaux de choix se sont vendus de \$6 à \$6.25; ceux de qualité moyenne de \$5.50 à \$5.75 et ceux de moins bonne qualité de \$2.75 à \$5.50. Le gros des offres était composé de veaux à l'herbe dont la plupart ont été vendus à \$2, certains rapportant \$1.75 et d'autres \$2.25.

Les agneaux de bonne qualité ont rapporté \$5.75, ceux de qualité commune \$3.75 à \$4.25 et les moutons de \$1 à \$3 qu'on les a vendus entre \$1.50 et \$2. Il est resté près de 3,000 de ces animaux qui n'étaient pas vendus à la fin de la première heure.

Le prix du porc a baissé de 50 à 75 sous. Les porcs à bacon et à boucherie ont rapporté \$6.25 avec prime de \$1 pour ceux de qualité choisie; les lourds \$5.75; les extra-lourds \$5.25; les légers \$6; les femelles de \$4.25 à \$5.50 suivant la qualité.

Cours du café

New-York, 2 (P.A.) — Le marché du café était ferme à l'ouverture.

Rio: déc. 5.80-81; mars 6.00; mai 6.07; juil. offre, 6.05.

Santos: déc. offre, 8.26; mars, offre, 8.35; mai 8.50; juil. offre, 8.52.

Nouvelles compagnies

Trois compagnies nouvelles seulement ont été incorporées la semaine dernière à Québec. Ce sont: East Broughton Woolen Mills, Ltd. de East Broughton, avec un capital autorisé de \$31,000; la Laurentide Cannery Ltd. de Saint-Barthélemy, avec une capitalisation autorisée de \$20,000; et la Supreme Oil Burning System Ltd. de Saint-Leon, avec un capital de \$20,000.

Les magasins Victoria

Le dernier numéro de la Gazette officielle d'Ottawa contient un avis annonçant qu'à l'avenir les Magasins Indépendants Victoria, Ltée, porteront le nom de Magasins Victoria, Ltée.

Sur le Curb

(P. C.) — Quoique l'activité fut limitée, la tendance était généralement ferme sur le Curb ce matin. Thrift Stores a avancé de 1/2 à 13. Hiram Walker de 1/2. International Petroleum a fléchi de 1/2 et Imperial Tobacco d'une fraction.

Dans la section des mines, Macassa a avancé de 2 sous, Siscoe et Sullivan de 1, tandis que dans les hors liste Parkhill continue son avance sensationnelle en établissant un nouveau sommet à 45.

L. J. FORGET & Co
11, rue Saint-François-Xavier

10 Abitibi	130
3 B. Am. Oil	14 1/2
3 B. & D. 24 1/2	
100 Brew. Corp.	5 1/2
100 Can. Mail	31
50 Imp. Tob.	12 1/2
125 Clau. Neon	50
100 Home Oil	2 1/2
200 Imp. Oil	13 1/2
50 Int. Petrol.	19
3 Melchers	130
150 Thrift Sto.	13 1/2
40 Walk. Goo.	44 1/2
100 priv.	15 1/2
100 priv.	15 1/2
25 Beuhar.	4 1/2
WINES:	
200 Dome	30 50
250 Lac Shore	50
1500 Macassa	1 1/2
200 Meco	1 1/2
800 Siscoe	1 1/2
1000 Sullivan	15 1/2
200 Wright	8 1/2
500 Big Mts.	4 1/2
1000 Parkhill	45
100 Normont	45 1/2

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Reaution et Cie, Limitée)

Dominion du Canada:		Offre	Dem.
5 1/2%	1er nov. 1933	99%	100 1/2%
5 1/2%	1er nov. 1934	101	101 1/2
4%	15 oct. 1932	101	101 1/2
5 1/2%	15 nov. 1935	101 1/2	103
5 1/2%	1er mars 1937	106 1/2	108
5 1/2%	1er déc. 1937	108	108 1/2
5 1/2%	1er sept. 1940	102	102
5 1/2%	1er oct. 1944	100 1/2	101 1/2
4 1/2%	1er fév. 1946	100	101 1/2
4 1/2%	1er nov. 1946-56	100 1/2	101 1/2
4 1/2%	4 nov. 1947-57	99 1/2	100 1/2
4 1/2%	1er nov. 1948-58	99 1/2	100
4 1/2%	1er nov. 1949-59	100 1/2	101 1/2
Avec la garantie de l'Etat:			
C.N.R.	4 1/2% 1954	101	102
C.N.R.	4 1/2% 1954	99 1/2	100 1/2
C.N.R.	4 1/2% 1956	101	101 1/2
C.N.R.	4 1/2% 1957	100	101
C.N.R.	4 1/2% 1958	100	101
C.N.R.	4 1/2% 1955	102 1/2	103 1/2
C.N.R.	5% 1954	103 1/2	104 1/2
C.N.R.	5% 1958	103 1/2	106 1/2
Port. de Montréal.	5% 1960	106 1/2	108 1/2
Can. Nat. S.S.	5% 1955	105	107
Provinces et municipalités:			
Colombie britannique	6% 1947	101 1/2	103
Ville de Montréal	5% 1945	99 1/2	101
Ville de Montréal	6% 1944	106	108
Ville de Winnipeg	6% 1942	100	101
Ed. Cath. de Montréal	6% 1947	98 1/2	100
N.-Brunswick	5 1/2% 1952	102 1/2	103 1/2
Ontario	5 1/2% 1953	107 1/2	108 1/2
Ontario	4 1/2% 1950	98	100
I. du P.-Edouard	6% 1947	100	101 1/2
Saskatchewan	5 1/2% 1963	99 1/2	101 1/2
Saskatchewan	6% 1952	98 1/2	99 1/2
Compagnies			
Abitibi	5% 1953	24	26
Acad. Sugar	6% 1946	81	83
Alouarville	6% 1959	48	51
Bell Telephone	5% 1953	103	105
B. A. Oil	5% 1945	84	86
B. C. Power	5% 1960	87	89
B. C. Telephone	5% 1960	93	95
Can. N. P.	5% 1960	81	83
Can. L. and P.	5% 1949	86	89
Can. N. P.	5% 1953	73	75
C. N. R.	4 1/2% 1944	71	74
C.P.R.	5% 1954	79	82
C.P.R.	6% 1954	79	82
C.P.R.	6% 1954	99	100 1/2
Can. Steamship	5% 1943	64	68
Can. Steamship	6% 1941	43	46
Dom. Square Bldg.	6% 1943	40	43
Dom. Tar	6% 1949	65	68
Famous Players	6% 1966	72	75
Famous Players	6% 1946	65	68
Fed. Grain	6% 1956	62	65
Jameson Power	5% 1956	76	78
Jameson P.	5% 1950	81	81
MacLaren, P.	5 1/2% 1941	96 1/2	98 1/2
Montreal	5% 1969	96 1/2	98 1/2
Mont. C. and Mfg	5 1/2% 1947	99	100 1/2
Mont. Is. P.	5 1/2% 1951	103 1/2	105
Mont. T. and P.	5% 1951	103 1/2	105
M. L. H. and P.	5% 1970	102	105
Mont. Tram.	5% 1941	95 1/2	97 1/2
Mont. Tram.	5% 1951	75	75
Ont. P.	5 1/2% 1950	80	80
Ontario Valley Power	5 1/2% 1970	96	100
Power Corp.	4 1/2% 1959	58	58
Power Corp.	5% 1959	58	58
Price Bros.	6% 1943	54	58
Pro. L. and P.	5% 1946	102 1/2	103 1/2
Pro. L. and P.	5% 1968	97	93
Rolland Paper	5 1/2% 1948	83	83
Shaw. W. and P.	6% 1937	92	94
Shaw. W. and P.	6% 1970	80	83
Shaw. W. and P.	5 1/2% 1970	70	74
Smith. C.	5 1/2% 1953	71	73
South. C. P.	5% 1953	98	99
W. Sec.	5 1/2% 1952	67	71
West Kootenay Pow.	5% 1956	97	99
Rentes françaises:			

LA VIE SPORTIVE

Hainsworth échangé pour Lorne Chabot

Toronto, 2. — Les délégués des divers clubs de la Ligue de Hockey Nationale se sont réunis samedi dernier en cette ville et au cours de cette assemblée des transactions très importantes ont été réglées entre quatre clubs du circuit Calder. Lorne Chabot, le seul gardien de but canadien-français de notre circuit professionnel, a été échangé pour Hainsworth, du Canadien, et au cours de la prochaine saison, qui commencera le 9 novembre, les partisans du Bleu Blanc Rouge auront l'avantage de voir l'un des leurs garder les filets des Habitants et cet échange ne manquera pas de plaire aux partisans de l'équipe montrealaise.

Il y a quelques semaines Lorne Chabot avait annoncé sa retraite du hockey mais bien peu de gens avaient pris le gardien de but des Leafs de Toronto au sérieux et la transaction bâclée samedi dans la Ville Reine ne surprend personne. Les Maroons et les Esperviers Noirs de Chicago sont les deux autres clubs qui ont fait un échange de joueurs. Lionel Conacher, l'un des meilleurs joueurs du Montréal, ira à Chicago l'hiver prochain pendant que Teddy Graham viendra prendre sa place sur l'équipe du président Strachan.

À l'assemblée de samedi il a été décidé de réduire la limite des salaires par équipe et aussi la limite des salaires individuels. Aucune équipe ne pourra payer plus de \$65,000 de salaires au cours de la prochaine saison tandis qu'aucun joueur ne pourra toucher plus de \$7,500 pour ses services.

Le projet de défendre qu'aucun club ne manque plus d'un joueur à la fois n'a pas été accepté. Le règlement antédépense a été légèrement changé en ce qu'un joueur, qui est pincé dans les zones défensives, ne sera pas puni du moment qu'il semblera faire de véritables efforts pour en revenir.

Il a aussi été décidé qu'aucun joueur ne sera puni pour avoir lancé le palet parmi les spectateurs à moins évidemment qu'il ne l'ait fait de propos délibéré. Si un joueur puni retourne sur la glace avant que son temps soit expiré, il recevra une autre punition de deux minutes et non une majeure.

Jack Portland, jeune athlète de Collingwood, jouera avec les Canadiens pendant que Jack Adams, de Détroit, signera peut-être Bill Gill, des Esperviers, de Moncton, détenteur de la coupe Allan. Pittsburgh ne participera pas cette année, mais Bill Dwyer, des Américains, a déclaré qu'il se propose de bâtir une autre arène.

FOYSTON SERA GERANT

Seattle, 2. — Frank Foyston, ancien capitaine des Metropolitans, qui a remporté le championnat du monde en 1919, a été engagé samedi pour gérer le club Seattle dans la nouvelle ligue de hockey professionnel du nord-ouest.

Foyston qui s'occupe de hockey depuis 22 ans partira pour les prairies du Canada à la recherche de joueurs.

Ce nouveau circuit jouera à Seattle, Portland, Edmonton, Calgary et Vancouver.

Van Wurden vs Chief War Eagle

Le promoteur Lucien Riopel vient de bâcler un match de tout premier ordre, pour son programme de jeudi prochain, à l'Arena Mont-Royal. Il annonce en finale une rencontre de 2 dans 3 limitée à une heure entre Chief War Eagle et Carl Van Wurden. Ce combat sera l'un des meilleurs de la saison pour les amateurs locaux. Chief War Eagle est bien connu des amateurs de lutte qui suivent les scènes du jeudi soir et Carl Van Wurden, qui n'a pas eu souvent encore l'occasion de se produire à l'amphithéâtre de la rue Mont-Royal, est cependant bien connu des amateurs de Montréal. Depuis une couple d'années, ses activités dans la métropole lui ont fait une légion d'admirateurs et de partisans. Considéré en certains milieux comme le plus brillant lutteur poids-moyen actuellement au Canada, Carl Van Wurden aura jeudi prochain une belle opportunité de démontrer son habileté lorsqu'il aura comme adversaire le fier lutteur indien Chief War Eagle. Ce sera la lutte de l'habileté et de la ruse contre la force et la fougue et le duel ne manquera d'incidents fort intéressants.

Un fort programme sera présenté, jeudi prochain, à l'Arena. Une douzaine des meilleurs lutteurs locaux seront à l'affiche.

Baile au mur à la Palestre

Tous les membres qui désirent faire de la baïlle au mur cette année sont priés de s'inscrire sur la liste dans la salle préposée à ce jeu dans l'immeuble de la rue Cherrier.

Le comité a décidé de faire des tournois éliminatoires pour les classes A et B, tournois qui commenceront sous peu. Venez voir cette magnifique salle, témoin d'excellentes parties.

SECTION FEMININE

Toutes les jeunes filles, membres de la Palestre Nationale, qui sont intéressées à la section du ballon au panier, sont priées de prendre note que les pratiques régulières du jeudi et du lundi, commenceront jeudi prochain, le 5 octobre, à 9 h. 30 et le lundi suivant à 7 h. 30.

Columbus et Buffalo sont égaux

Buffalo, 2. — La petite série mondiale devra se prolonger à la suite de la double victoire des Bisons sur le Columbus, samedi et hier, alors que les champions de la Ligue Internationale sont sortis vainqueurs par 7 à 3 samedi et par 7 à 4 hier. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité avec chacun trois victoires à leur crédit et comme le championnat doit être accordé à l'équipe qui gagne cinq parties, la série ne pourra se terminer avant demain soir.

Le Columbus semblait devoir remporter la palme car samedi matin les champions de l'Association Américaine menaient par trois victoires contre une pour les rivaux, mais les deux dernières joutes ont renversé les calculs et les Bisons semblent maintenant avoir de grandes chances de remporter la palme par le fait que les deux dernières parties sont jouées sur le terrain des champions de l'Internationale.

Ce soir, Gallivan sera probablement le lanceur des Bisons, tandis que le Columbus enverra Paul Dean sur le monticule pour faire face aux frappeurs du Buffalo qu'il a déjà défait deux fois.

Samedi:

COLUMBUS

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Anderson, c.c.	4	0	0	0	0	0
Borgmann, a.c.	5	0	2	4	1	1
Riggs, 3b.	4	0	0	0	0	0
Cullop, c.d.	5	1	1	1	0	0
Rothrock, c.g.	5	0	1	1	0	0
Delaney, r.	5	2	5	7	1	0
Whitehead, 2b.	4	0	1	5	2	0
Heath, 1b.	2	0	0	5	2	1
Winford, l.	2	0	1	0	1	0
Judd, l.	0	0	0	0	0	1
Teachout, l.	0	0	0	0	0	1
Heusser, l.	0	0	0	0	0	0
xBlades, r.	0	0	0	0	0	0
xxHigh, r.	1	0	1	0	0	0

Total 37 3 10 24 7 6
xxfrappa pour Winford dans la 3e.
xxfrappa pour Judd dans la 8e.

BUFFALO

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Mulleavy, a.c.	4	0	0	0	1	1
Brown, 3b.	3	1	2	1	2	0
Koencke, c.c.	4	0	2	1	0	0
Tucker, c.d.	4	0	1	0	0	0
Carnegie, c.g.	3	3	1	1	1	0
Thompson, 2b.	3	1	1	2	4	1
Smith, 1b.	2	1	2	13	0	0
Crouse, r.	4	0	1	8	2	0
Milstead, l.	4	1	1	0	4	0

Total 31 7 10 27 14 3
Columbus 010000011—3
Buffalo 03001102x—7

Points comptés sur coups de Delaney 2, Crouse, Brown 2, Koencke 2, Brown, Carnegie, Thompson, Delaney; coup de circuit, Delaney; sacrifice, Thompson; doubles-jeux, Crouse à Brown, Whitehead à Borgman; à Heath; Heath à Borgman, Delaney à Borgman; laisses sur les buts, Buffalo 6, Columbus 12; buts sur balles de Milstead 4, Winford 3, Judd 1, Teachout 1; retirés au bâton, Milstead 8, Winford 4, Judd 2, Heusser 1; coups sûrs, Winford 5 en 5 manches, Judd 2 en 2, Teachout 2 en 1-3; lanceur perdant, Winford; arbitres, Johnson, A.A., Jorda I.L., McLaughlin, A.A., Parker, I.L. Temps, 2 h. 25.

Dimanche:

COLUMBUS

	ab	r	p.o.	a.	e.
Anderson, cc.	3	0	1	1	1
Borgmann, ac	4	0	0	1	3
Riggs, 3b.	3	0	1	1	0
High, 3b.	0	0	1	0	0
Cullop, cd.	4	1	1	2	0
Rothrock, cg.	4	1	1	0	0
Delaney, r.	4	1	1	5	1
Whitehead, 2b.	4	1	1	5	2
Leath, 1b.	2	0	0	8	1
Lee, l.	3	0	1	0	0
Heise, l.	0	0	0	0	0
x-Blades, r.	1	0	0	0	0
xx-Gonzales, r.	1	0	0	0	0

Totaux 33 4 7 24 11 3
x-A frappé pour Riggs à la 8e.
xx-A frappé pour Heise à la 9e.

BUFFALO

	ab	r	p.o.	a.	e.
Mulleavy, ac.	5	1	1	0	4
Brown, 3b.	4	2	2	1	2
Koencke, cc.	3	2	2	4	0
Tucker, cd.	3	1	1	3	0
Carnegie, cg.	3	0	1	0	0
Thompson, 2b.	3	0	1	3	4
Smith, 1b.	3	0	0	9	1
Crouse, r.	2	1	0	7	0
Perkins, l.	3	0	0	0	0

Totaux 29 7 8 27 11 3
Résultat par manches:
Columbus 010110001—4
Buffalo 21100012x—7

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Thompson 2, Rothrock 2, Brown, Smith, Mulleavy, Koencke, Delaney. Coup de deux buts: Brown. Coup de trois buts: Cullop. Coups de circuits: Koencke, Mulleavy et Delaney. Buts volés: Koencke et Thompson. Sacrifices: Perkins et Tucker. Laisses sur les buts: Buffalo 10, Columbus 5. Buts sur balles: Lee 10; Perkins 3. Retirés au bâton, par Perkins 7, par Lee 4; par Heise, 1. Coups sûrs sur Lee, 5 en 6 manches 2-3; Heise, 3 en 1 manche 1-3; Balle passée: Delaney. Lanceur perdant: Lee. Arbitres: Jorda (I.L.); Johnson, (A.A.); Perker, (I.L.); et McLaughlin (A.A.). Temps, 2 heures 10.

Demain a lieu l'ouverture de la série

New-York, 2. — Les clubs New-York Giants et Sénateurs de Washington commenceront demain leur grande bataille qui doit décider du championnat mondial du sport national américain et cette lutte promet d'être intéressante et peut-être même très contestée. Les Sénateurs sont actuellement favoris 6 pour 5. La vente des billets commencera aujourd'hui pour la première partie qui sera jouée dans la métropole américaine mais contrairement aux années passées alors que les billets se vendaient en série de 3 parties seulement l'on pourra acheter cette année les billets pour chaque joute séparée, ce qui indique que la demande n'est pas aussi grande que par le passé et que le succès financier n'est pas aussi certain qu'à l'ordinaire.

Le gérant des Sénateurs n'a pas encore fait connaître le nom de son lanceur qui officiera dans la première joute. Joe Cronin prétend ne pas savoir encore s'il enverra Alvin Crowder dans la boîte ou s'il aura recours à ses lanceurs gauchers Whitehill ou Stewart. La plupart des connaisseurs sont d'opinion que le pilote du club Washington tentera d'abaisser le moral des Giants en opposant Crowder à Hubbel tandis que certains partisans des Sénateurs croient que Cronin débutera avec Whitehill pour ensuite se servir de Crowder, Stewart et Weaver.

Après la première partie Bill Terry fixera probablement son choix sur le jeune Hal Schumaker pour ensuite mettre à l'oeuvre Fred Fitzsimmons avant de rappeler Hubbel pour une deuxième fois.

Aujourd'hui les deux clubs auront une pratique puis ensuite ils se reposeront jusqu'à demain alors que commencera le grand duel.

Autre record pour Babe Ruth

New-York, 2. — Babe Ruth, qui détient plusieurs records au bâton, en a établi un tout particulier, hier après-midi, alors que ses exploits, tant au monticule qu'au bâton, donnaient la victoire aux Yankees, par 6 à 5, à l'issue de leur rencontre contre les Red Sox de Boston, dans la dernière partie de la saison.

Le Babe devient ainsi le seul joueur dans toute l'histoire du baseball, qui ait mené une ligue majeure au bâton, au monticule et quant au nombre de circuits. Cette année, il termine bien en arrière des meneurs au bâton, mais en lançant toute la partie, hier, grâce aux masses efficaces de l'entraîneur entre les neuf manches, il prend la tête des lanceurs avec un record parfait d'une victoire et d'aucune défaite. A part ça, il a frappé hier après-midi son 34ème circuit de la saison, pour s'assurer la deuxième position des frappeurs de circuit.

Durant les cinq premières manches, Ruth n'a pas permis un seul point aux adversaires. Il lançait des balles lentes et des courbes qui montraient encore quelque trace de son ancienne forme. A la sixième, les Red Sox l'ont attrapé pour cinq coups sûrs et quatre points. Mais cela a été sa seule mauvaise manche.

Il s'est sorti d'une mauvaise impasse à la huitième manche et a retiré les trois frappeurs au bâton à la dernière.

C'est la première fois que Ruth lance depuis 1931.

Le tournoi de N.-D. G.

Les finales du tournoi du club Notre-Dame de Grâce auront lieu ce soir. En voici le programme:

8 h. 15: Laird Wall et Eric Wallace vs Marcel Rainville et H.-P. Emard.
9 h. 15: Willard Crocker et Roland Longtin (exhibition).
10 h.: Glenn Stoddard vs Garnet Rapper.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	C.
New-York	91	61	599
Pittsburgh	87	67	565
Chicago	86	68	558
Boston	83	71	539
St-Louis	82	71	539
Brooklyn	65	88	489
Philadelphia	60	92	395
Cincinnati	58	94	382

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	C.
Washington	99	53	651
New-York	91	59	607
Philadelphia	79	72	523
Cleveland	75	76	497
Detroit	75	79	487
Chicago	67	83	447
Boston	63	86	423
St-Louis	55	96	364

Les meneurs: Foxx, Athlétiques; Ruth, Yankees; 34; Gehrig, Yankees; 32 Klein, Phillies 28; Berger, Braves, 27.
Total des ligues: Américaine, 608; Nationale, 459, total: 1,067.

Le champion canadien est très confiant

Le champion lutteur canadien Earl McCready tentera ce soir le plus grand effort de sa carrière lorsqu'il en viendra aux prises avec le champion du monde Ed Don George. Victor Delamarre revient aujourd'hui à Montréal pour donner devant ses administrateurs ce qu'il dit devoir être une démonstration extraordinaire de sa force dans un match de lutte; Billy Saunders, homme fort et beau lutteur, sera son adversaire pour la circonstance. Matros Kirilenko, le fameux lutteur russe réputé imbattable, mesurera, au même programme, ses forces contre celles de Bibber McCoy. On a donc tout d'été de quoi fournir tout l'intérêt et toutes les émotions que cherche l'amateur de lutte à un programme de choix.

Si, avant d'entrer dans l'arène contre le champion du monde, Earl McCready n'est pas, dans l'opinion de plusieurs, un adversaire aussi dangereux pour George que l'eût été, par exemple, un Sandor Szabo, un Jim Brown et un couple d'autres, jamais un aspirant n'a été mieux disposé à fournir contre lui tout ce dont il est capable.

Au dire des lutteurs qui, à la demande de Lucien Riopel, gérant de McCready, ont aidé le jeune champion canadien à se préparer à cette rencontre importante, McCready a tout autant de chances de succès qu'il n'importe qui et beaucoup plus de chances que bien d'autres aspirants qu'une plus longue carrière que celle de McCready a mis plus en lumière dans le monde de la lutte. A tout événement, il est considéré comme le plus sérieux aspirant dans la division des jeunes et puisque l'occasion se présente pour lui de démontrer sa valeur, il ne va pas manquer de le surpasser. Sandor Szabo n'a pu mieux faire que d'annuler avec McCready il y a quelques semaines et l'on croit savoir que le jeune Hongrois regrette maintenant de ne pas avoir accepté les premières conditions de son combat tel que proposé par le promoteur Riopel pour ce soir avec George. Szabo s'est joué un mauvais tour.

Les fervents de la lutte scientifique et des grands déploiements en force attendent avec anxiété le match Kirilenko-McCoy, lequel sera probablement le plus brillant de la soirée si, comme on le croit, en certains milieux, Don George craint une manœuvre de surprise de la part de McCready et fait un combat plutôt défensif. Dans une rencontre de 45 minutes ou une chute, Kirilenko et McCoy peuvent fournir une exhibition exceptionnelle. Leur imposant record ne leur permet pas de se laisser coucher l'un par l'autre et il se peut très bien qu'il n'y ait pas de chute dans cet assaut, tant ils seront sur leurs gardes.

Joe Coster et George Kohler se rencontrent dans la première lutte de la soirée.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier et samedi dans les séries régulières des ligues de baseball Nationale et Américaine ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	300310000—7 11 2
Cincinnati	12100000—5 13 2
French, Swift et Grace; Lucas, Frey et Lombardi.	

Deuxième partie:

Pittsburgh	210001001—6 9 1
Cincinnati	010300010—5 9 2
Birkfer, Shetnick, Padden; Johnson, Kolp et Lombardi.	

Chicago

St-Louis	060000001—7 4 0
St-Louis	000000001—1 6 0
Warneke et Hartnett; Carleton, Vance, Walker, Haines et Lewis.	

New-York

Brooklyn	001010000—2 5 0
Brooklyn	00002300x—5 8 9
Salveson et Richards; Thurston, Leonard et Outen.	

Philadelphia

Boston	001000000—1 10 0
Boston	00000000x—4 8 0
Grabowski et Davis; Brandt, Smith et Hogan.	

LIGUE AMERICAINE

Boston	000004010—5 12 0
New-York	30003000x—6 10 0
Kline, Welsh et Ferrell; Ruth et Glenn.	

Cleveland

Detroit	000300000—3 8 1
Detroit	00002300x—5 9 0
Brown et Myatt; Spencer; Hamlin, Fischer, Connally et Hayworth, Pasek.	

Saint-Louis

Saint-Louis	001000000—1 5 1
Chicago	00000500x—5 10 3
Stiles et Hemsley; Tietje et Berry, Grube.	

Philadelphia 000000000—3 9 0
Washington 000000000—0 5 0
Walberg et Madjeski; Prim et Bolton.

SAMEDI

	G.	P.	C.
New-York	102000001—4 8 0		
Brooklyn	000101000—2 9 3		
Fitzsimmons et Mancuso; Mungo et Lopez.			

Philadelphia	000100000—2 8 1
Boston	000010000—1 9 1
Holley et Davis; Cantwell et Hogan, Spohrer.	

Chicago	200004000—12 18 2
Saint-Louis	200000000—2 5 3
Bush et Hartnett; Dean, Vance, Hallahan et O'Farrell.	

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	C.
Boston	200000000—2 5 0		
Philadelphia	010000000—1 2 2		
Weiland et Ferrell; Dietrich, Peterson, Winston et Madjeski.			

Boston	304200003—12 11 2
Philadelphia	000001000—1 5 2
Andrews et Ferrell; Leggett; Roy et Hayes.	

Washington	410002000—7 9 1
New-York	000002000—2 8 2
Weaver, Thomas et L. Sewell.	

Bolton; Uhle, MacFayden et Glenn.	
Cleveland	000000000—0 4 1
Detroit	00000003x—3 4 0
Lee et Spencer; Anker et Hayworth.	

Saint-Louis	000000001—1 4 2
Chicago	00003001x—4 6 0
Hadley et Shea; Jones, Durham, Lyons, McDonald et Berry.	

Programme remarquable pour mercredi

Programme d'action par excellence, mais d'action, basée sur une offensive soutenue par un groupe de coigneurs, dont les poings résonneront comme des masses, voilà ce que sera la carte pugilistique de mercredi prochain, le 4 octobre, à l'Arena Mont-Royal. Rarement, en effet, aura-t-il été donné d'assister à une séance de boxe où les échanges et les ripostes seront plus durs et plus redoutables que mercredi soir prochain dans le vaste hall de l'avenue Mont-Royal.

Une rapide esquisse des combats de cette grande soirée ne tarde pas à en révéler le véritable aspect, et chaque assaut donnera lieu à un véritable barrage de coups, du jab au crochet et du crochet au swing. L'énocé de ce programme suffit pour s'en convaincre:

Finale, 10 rondes: Al Foreman vs Joe Ghouly.

Semi-finale, 10 rondes: Billy Hogan vs Eddie Schapiro.

Le congrès de 1922

(Suite de la 1ère page)

ses camarades, il ne fit pas de difficultés pour leur communiquer ses notes; de sorte que, en les voyant si exactement renseignés, plus d'un délégué se demanda si ces messieurs de la presse ne parlaient pas au diable. Mis au courant de l'incident, ils n'eussent pas eu grand-chose à changer à leur opinion, car dès ce temps et guère moins qu'aujourd'hui, pour la plupart des bleus pur teint, le Canada était le diable tout pur.

M. L.-J.-S. Morin, président idéal

La convention avait deux présidents. L'un amorphe, flou, qui fut vaguement député depuis et qui est vaguement disparu. Il avait nom Sayer. L'autre compensait l'effacement du premier. Onques ne vit-on plus splendide président de convention. C'était M. L.-J.-S. Morin. Un chef gauchiste avec ses cheveux châtains clairs, sa moustache fauve, son teint fleuri, ses yeux azur, sa taille bien prise, à peine un peu alourdie, sa voix sympathique, bien timbrée. Il parlait peu, mais avec conviction. Mais il parlait bien, exprimant en un langage clair des pensées claires.

La porte grande ouverte

Veut-on un exemple de la netteté d'expression de M. Morin? Certains sont allés jusqu'à se demander, disait-il, si le parti conservateur provincial ne devait pas disparaître. Ce serait un malheur, car cela conduirait à la création de plusieurs groupes et à la ruine de notre constitution. "Les temps n'ont pas été roses, disait-il, pour le parti conservateur au provincial et celui-ci expie les fautes et les bourdes qu'il n'a pas commises". Pour réviser le parti, il fallait, continuait-il, faire appel à toutes les bonnes volontés, aux concours des conservateurs, des libéraux et des nationalistes. Il ajoutait (au texte):

"Je viens de parler de l'école nationaliste; ce serait plus qu'une injustice, ce serait une faute que de n'en point parler ici. L'école nationaliste a, depuis une dizaine d'années, conquis le droit de cité dans notre province. Son organe, dirigé par une pléiade d'hommes de caractère et de grand talent, a sans crainte dénoncé des abus, encouragé de bons mouvements et fait surgir de fières et légitimes revendications. N'étant pas un parti politique, l'école nationaliste a rudement contrarié les deux partis politiques. Elle le fera encore. Nous devons admettre cependant que ses principes, prêchés avec talent et conviction, ont rencontré l'adhésion d'une bonne partie de la jeunesse et capté l'esprit d'un bon nombre d'hommes d'âge mûr, qui ne sont pas rivaux à des intérêts égoïstes. L'école nationaliste a contribué à assainir la politique du pays en général. Un pareil service rendu dans ces années de débâcle mérite qu'on le signale d'une façon non équivoque."

M. Sauvé secoue les chaînes

Ainsi parlait M. Morin. M. Sauvé avait eu soin de s'assurer, quasi à coups de matraque, sa liberté d'action. Une chose est certaine, c'est que le chef de l'opposition en assumant le pouvoir avait pris les précautions possibles pour conserver son entière liberté d'action et pour suivre le programme tracé par M. Morin, c'est-à-dire pour inviter le concours de tous les hommes de bonne volonté, d'où qu'ils vissent.

Voyez certains passages de la lettre qu'il avait adressée au président de la convention:

"Je veux, dis-je, être libre de séparer franchement la politique provinciale du domaine fédéral... De m'abstenir de prendre part aux luttes fédérales dans notre province;

De combattre tout ce qui, selon ma conviction, sera contraire aux intérêts de notre province;

De reconnaître et apprécier les mérites des libéraux, des nationalistes et des progressistes qui voudront prêter leur concours et accepter notre programme;

De démissionner si les conditions ci-haut mentionnées (et il y en avait bien d'autres que celles que nous avons citées) ne sont pas respectées."

Le chef de l'opposition tenait à être compris. Il terminait ainsi sa lettre: "Si ces conditions ne peuvent être agréées par notre congrès (bravo! en frais de hardiesse, M. Sauvé lâchait jusqu'au mot convention), je ne pourrai accepter la position de chef du parti conservateur et je devrai garder ma liberté d'action pour l'avenir."

M. Sauvé demandait qu'on le prit tel qu'il était, tout rond. Certains Anglais (dont ce cher M. Gault), l'avaient de travers, lui qui n'était pas facile à avaler tout droit. Mais sauf de très légères modifications, sa lettre, condition de son contrat fut acceptée et il fut élu par acclamation. Il avait ouvert toutes grandes les fenêtres et même les portes du parti, il y avait introduit l'air et le soleil. Il avait dirigé la barque hors des mauvais courants fédéraux. Il avait rendu toute liberté de mouvement au gouvernement.

Les élections de 1923

Quel fut le résultat? Il ne tarda guère à se faire connaître. Les élections générales furent déclanchées quelques mois plus tard. M. Taschereau était encore, hardi et habile; ses amis fédéraux avaient repris le pouvoir en 1923; ses coffres étaient bien garnis. La nouvelle loi des liquors lui ralliait bien du monde en élargissant la "crèche", et le posait en sociologue hardi.

M. Sauvé avait un beau programme (sauf une faiblesse à propos du commerce d'alcool), sa liberté d'action, il avait secoué de sur ses épaules le poids des fautes fédérales. Du moins, il l'avait secoué autant que la mauvaise foi de certains de ses adversaires l'avait permis. Mais il était pauvre comme un colon de bonne foi, il manquait non seulement du nerf de la guerre, mais de la plus élémentaire organisation. Et cependant, il remporta 23 sièges. C'est aussi loin que le mémoire de ceux de ma génération peut porter, la plus belle victoire conservatrice dans la province. A noter que la plupart des candidats avaient juste assez de fonds pour payer leur dépôt.

Vint l'élection suivante où M. Sauvé fut écrasé et songea à partir. Mais il avait prévu ce qui arriverait en 1925 et 1926.

"Pourquoi, gémissait-il, faire battre au fédéral des candidats qui seraient facilement élus au provincial?"

Il avait changé la route de sa barque. Un moment le mauvais génie d'Ottawa l'avait laissé tranquille, mais il avait fini par le retrouver et continuer ses tragiques factes: l'ensemenement de la route avec des écueils et des récifs fédéraux.

Il y a des gens qui veulent que les deux bateaux, le fédéral et le provincial, suivent la même route, cette fois-ci encore. Si l'un périclète, l'autre périra, itou.

On pourrait inscrire en marge de la récente lettre de M. Sauvé, qui se souvient du passé et qui aime les images familières: "Mettons tous nos oeufs dans le même panier..." et si le panier choit, nous aurons l'union... Y a-t-il quelque chose de plus intimement uni qu'une omelette? Ce n'est pas d'une omelette mais d'un oeuf entier que surgit naguère le "vieux coq".

Louis DUPIRE

Le congrès de 1929

(Suite de la 1ère page)

bles. La situation n'était cependant pas comparable à celle qui existe actuellement, à la veille du congrès de Sherbrooke. Il n'y avait pas eu préalablement tant de cabale, de propagande, de polémiques journalistiques entre partisans conservateurs. Tout de même, des aspirations à la chéfferie se manifestaient ici et là. Des petits comités se formaient en marge du congrès et tenaient des conciliabules un peu à tous les étages du Château Frontenac. On entendait mentionner, outre celui de M. Camillien Houde, les noms de MM. E.-L. Patenaude, Maurice Duplessis, déjà député des Trois-Rivières, Laurent Barré, qui se donnait comme opposé au régime Taschereau, mais non pas comme franc conservateur. Deux autres noms se chuchotaient encore, ceux de MM. Aimé Guertin, député de Hull, et Onésime Gagnon, alors un outsider et pas encore député à Ottawa.

MM. Guertin et Gagnon furent écartés tout de suite, le congrès, dès sa première séance, les ayant choisis, le premier, comme président, le second, comme secrétaire.

M. Camillien Houde était celui dont on parlait le plus, celui dont les chances apparaissaient les meilleures.

Ses violentes dénonciations du gouvernement Taschereau, maintes circonstances, à la législature ainsi qu'à la tribune publique, sa première élection à la mairie de Montréal, en 1928, sa rentrée quasi triomphale, quelques mois plus tard, dans l'arène provinciale, comme député de Sainte-Marie, tout cela avait contribué à en faire rapidement un homme en vedette.

Cependant, les violences mêmes de langage de M. Houde le faisaient redouter par des gens de son propre parti. Parmi ces gens, les uns favorisaient M. Duplessis d'autres, M. Patenaude; enfin un petit groupe jetait les yeux sur M. Laurent Barré et paraissait disposé à ne pas lui tenir compte de son peu d'orthodoxie conservatrice.

Les amis de M. Patenaude

Une opposition antihoudeiste était en voie de se former au sein même de l'opposition. Un moment, on crut que le groupe antihoudeiste allait se rallier autour de M. Sauvé, lui offrir, en insistant, de poser sa candidature au poste qu'il avait de lui-même abandonné. M. Sauvé mit fin à cette manœuvre en déclarant tout de suite, dans son discours d'adieu, qu'il emploierait dorénavant ses loisirs à la préparation de ses mémoires politiques. Il ne prévoyait pas qu'un an plus tard il serait devenu ministre des Postes dans le gouvernement Bennett.

Devant le peu d'enthousiasme de leurs candidats, les partisans de MM. Barré et Duplessis, laissèrent tomber leurs projets. C'est autour de M. Patenaude que les antihoudeistes se rallièrent alors. Jusque dans l'après-midi du deuxième jour, le congrès de 1929 eut la fac-tion patenaudeiste qui fit de son mieux pour faire du recrutement parmi les délégués. Les patenaudeistes prétendaient que l'élection de M. Houde comme chef serait loin d'être agréable à tous les conservateurs; qu'au contraire cette élection en pousserait quelques-uns vers les rangs libéraux. Les mêmes gens affirmaient par contre que l'élection de M. Patenaude signifi-

rait la rentrée à brève échéance dans la politique provinciale d'un certain nombre de conservateurs qui s'en désintéressaient depuis assez longtemps, notamment MM. L. St-Jacques (maintenant juge de la Cour du Banc du Roi), Chs Duquette, Gustave Monette. Ils représentaient encore que ni M. Arthur Sauvé, ni même M. Camillien Houde ne se refuseraient de servir sous un tel chef.

M. Houde élu

Maire de Montréal, élu député de Ste-Marie envers et contre tous les ministres du gouvernement Taschereau, M. Houde apparaissait à l'immense majorité des délégués du congrès comme celui qui pourrait livrer le plus rude assaut aux forces ministérielles. Et les conservateurs d'alors, autant sinon plus que ceux qui seront à Sherbrooke, avaient faim et soif du pouvoir.

Cet appétit devait être le facteur déterminant du scrutin, au congrès de 1929. Au vrai, il n'y eut pas de scrutin, car M. Camillien Houde fut choisi comme chef à l'unanimité du congrès. Dans les circonstances d'alors, il ne pouvait en être autrement. Un autre candidat eût pu être mis en nomination, mais ce candidat, eût-il été M. Patenaude lui-même, aurait couru à une défaite certaine et écrasante.

Les délégués du congrès conservateur de 1929 voulaient un chef qui les conduisit à la victoire. Le discours de remerciement de M. Houde, tout de suite après son élection, n'était pas de nature à le décevoir, discours à l'emporte-pièce, tout à fait dans le genre de ceux auxquels M. Houde avait accoutumé ses électeurs de Sainte-Marie.

"Mon programme, dit le nouveau chef, il est bref et facile à comprendre. Il ne renferme que trois articles qui se complètent les uns les autres: 1o Debors la clique; 2o Plus vite que ça; 3o Ça presse!"

Debors la clique! Plus vite que ça! Ça presse! C'étaient de beaux cris de guerre, vraiment, de beaux shibboleths, pour employer un mot qui revient souvent dans les discours de M. Bennett. C'était même tout un programme résumé dans une formule. Ce programme, M. Houde n'a pu l'accomplir. Et les conservateurs québécois restent dans l'opposition. Sauraient-ils cette fois se choisir un chef qui puisse satisfaire leur faim et leur soif du pouvoir? C'est ce que l'avenir nous dira.

Emile BENOIST

Propos d'Ottawa

La cause des tissus anglais

A la Commission du tarif

Ottawa, 2. — L'événement le plus important de la semaine politique a été, sans contredit, la cause soumise à la Commission du tarif par les producteurs de textiles du Royaume-Uni. M. H. B. Shackleton, de Bradford, Angleterre, dirige une délégation qui représente une quarantaine d'établissements. Ces maisons maintiennent en opération plus de métiers que nous n'en avons dans tout le Canada. M. Shackleton est venu à Ottawa avec une belle assurance. Il est absolument convaincu qu'il ne quète pas une faveur. Il réclame la reconnaissance d'un droit que le Canada a accordé aux producteurs britanniques lors de la conférence impériale d'Ottawa.

Voici la situation, en quelques mots. L'entente anglo-canadienne conclue lors de la conférence spécifique que le Canada permettrait aux producteurs d'Angleterre de faire une concurrence équitable à nos propres producteurs. Or, les droits douaniers sur les tissus anglais sont tellement élevés que les exportateurs de Grande-Bretagne sont pratiquement empêchés de soutenir la concurrence. Ils viennent donc devant la commission du tarif demander une réduction des droits prohibitifs.

Si nous revenons en arrière et si nous analysons le texte du traité de commerce intervenu entre le Canada et le Royaume-Uni, nous verrons immédiatement le noeud du litige.

Quelques articles

Rappelons brièvement que dans le traité, le Canada s'est engagé à n'accorder la protection douanière contre les produits du Royaume-Uni qu'aux industries "dont les chances de succès sont assez assurées". C'était là une concession très impécieuse. L'article II de l'accord est plus explicite: "Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à appliquer au tarif, pendant la durée de cet accord, le principe que les droits protecteurs ne devront pas dépasser le niveau qui permettra aux producteurs du Royaume-Uni de faire une concurrence équitable basée sur les frais comparatifs d'une production économique et rationnelle; toutefois, dans l'application de ce principe, il sera particulièrement tenu compte des industries non entièrement établies."

Il n'est pas nécessaire de faire un violent effort de mémoire pour se rappeler que, pendant la conférence d'Ottawa, la délégation anglaise trouva que les propositions canadiennes ne représentaient, à tout bien peser, qu'une augmentation d'affaires de \$10,000,000 par année, alors que nos délégués prétendaient qu'elles représentaient une augmentation de \$53,000,000, au minimum.

Un engagement

Pour éviter le désastre, après des semaines de discussions, la délégation de M. Stanley Baldwin accepta l'offre du Canada à la condition d'insérer dans le texte du traité quelques articles insidieux dans le genre de celui que nous venons de citer. Mais ce n'était pas suffisant. Les collègues de l'ancien premier ministre d'Angleterre voulurent s'assurer de bonnes intentions du

Canada. Pour chasser leurs doutes, le gouvernement d'Ottawa prit l'engagement suivant (article XIII du traité):

"Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage, à la demande du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni, à faire réviser par la Commission du tarif, aussitôt que possible, les droits frappant toutes marchandises désignées dans telle demande en conformité des principes énoncés à l'article II du présent Accord et, après la réception du rapport de la Commission du tarif, ce rapport sera déposé devant le Parlement, et ce dernier sera invité à modifier, là où il y aura lieu, les droits sur les marchandises provenant du Royaume-Uni de façon à assurer l'application de ces principes." Il s'agit ici des principes d'une concurrence équitable basée sur les frais comparatifs d'une production économique et rationnelle, pour rappeler la phraseologie du texte officiel.

Autres concessions

Il ne devait pas y avoir de limites à notre générosité ni aux exigences des délégués britanniques. Le gouvernement canadien s'est de plus engagé "à ne pas augmenter les droits existants sur les marchandises du Royaume-Uni, sauf après la tenue d'une enquête et la réception d'un rapport de la Commission du tarif et en conformité des faits constatés par cet organisme". Plus loin il est dit en toutes lettres: "Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à reconnaître aux producteurs du Royaume-Uni le plein droit de se faire entendre devant la Commission du tarif lorsque cette dernière étudie les questions..." afférant aux articles ci-haut mentionnés.

D'ailleurs, M. Bennett ne voulait pas que l'on doutât de ses intentions droites. Au cours du débat sur les accords impériaux, à l'automne de 1932, il a déclaré: "Les industriels britanniques ont des droits acquis sur notre marché parce que le gouvernement de la Grande-Bretagne a décidé d'admettre tous nos produits en franchise sur le marché anglais, tandis que les produits étrangers sont frappés d'un droit de 10 à 33 1-3 pour cent". Et plus tard: "Nous avons dit entre autres (aux délégués anglais): Etant donné qu'à notre avis notre tarif est élevé, les droits seront examinés par la Commission du tarif que nous avons créée et vous aurez l'occasion de soumettre vos griefs à cet organisme. En retour des concessions que vous nous faites, nous vous accordons libre accès sur notre marché sur un pied d'égalité d'occasions et de loyale concurrence... Puisque vous êtes directement intéressés au fonctionnement de cet organisme sous le régime de l'accord conclu, il vous sera permis d'exposer votre situation de la manière que vous l'entendrez devant les membres de la Commission du tarif."

Les conséquences

Ces longues citations, fastidieuses à certains égards, serviront du moins à faire comprendre que les manufacturiers de tissus d'Angleterre sont amplement justifiés de venir devant notre Commission du tarif réclamer ce qu'ils appellent un droit. Ce droit est inscrit en blanc et en noir dans le texte du traité anglo-canadien.

Ainsi parle le lecteur...

Le silence de M. Bennett et la convention

Montréal, 29 septembre 1933.

Il y a quelques jours (1) M. Omer Héroux invitait les "rouges" et les "bleus" à répondre aux deux questions suivantes:

"Quels sont les principes qui, dans la politique fédérale et dans la politique provinciale, doivent nécessairement commander l'adhésion à des formations de parti d'ouïeur identiques?"

"Pourquoi, à des situations différentes, à des problèmes d'ordre très différent aussi, ne correspondraient point, à l'occasion, des formations politiques différentes?"

Oui, pourquoi? Pourquoi M. Taschereau ne s'accorde-t-il pas avec M. King sur l'épineux problème des banques, avec M. Lapointe quant à la municipalisation de l'électricité, avec le tiers de ses propres députés sur la question du vote féminin? Est-ce parce que M. Fergusson a déjà dit de M. Taschereau qu'il était un "tory", conséquemment, un petit Bennett dans la province de Québec?

Pourquoi la lettre retentissante de Camillien Houde à Guertin? Pourquoi le trio Houde-Guertin-Barré a-t-il renié M. Duplessis? Pourquoi, de sa propre constatation, les cultivateurs n'ont-ils point fait confiance à M. Barré? Pourquoi la double défaite de M. Houde dans St-Jacques et Ste-Marie? Parce que le peuple de la province, (les cultivateurs plus particulièrement), trop profondément conservateur (dans les faits sinon dans les mots), n'a jamais cru et ne croira jamais aux théories sociales prêchées par le trio. S'est-on jamais demandé ce qu'il resterait aujourd'hui du parti conservateur avec un Houde à sa tête si M. Taschereau n'eût pas traîné derrière lui trente-cinq années d'administration torseuse? Il ne serait peut-être pas inopportun, au congrès de Sherbrooke, de poser la question à ceux qui veulent unifier le parti en coopérant avec des hommes qui ont prouvé leur courage et bon sens, mais beaucoup d'audace et encore plus d'insistance.

Si la convention ne réagit pas à la lumière de ces enseignements, le parti "conservateur" pourra s'estimer heureux d'être toujours représenté par une dizaine de

(1) Le Devoir, édition du lundi, 25 septembre.

Les manufacturiers canadiens ne le nient pas. Mais ils prétendent que l'expression "concurrence équitable" ne signifie pas que les producteurs britanniques doivent être placés dans une telle position qu'ils puissent concurrencer d'une façon dangereuse les produits nationaux. Le tarif, à leur avis, a relevé l'industrie textile au Canada. Il a donné de l'emploi et rendu productif un capital menacé. Ils ont parfaitement raison. L'industrie textile a été depuis trois ans l'enfant gâté du gouvernement.

Et on peut se demander si les financiers qui y sont intéressés ne retireraient pas leur amitié à un gouvernement qui les sacrifierait aux producteurs britanniques. La caisse électorale ne s'en portera pas mieux, pour sûr.

La délégation anglaise a déjà gagné un bon point: celui de faire admettre par M. Sedgewick, président de la Commission du tarif, que par "concurrence équitable" il fallait entendre un traitement tel que les producteurs d'outre-mer puissent vendre aux mêmes prix, à égalité de profits, que les producteurs canadiens. Ceux-ci ont naturellement porté la bataille sur les frais de production et ont essayé de prouver que ceux des exportateurs britanniques. Le public ne connaît jamais le fond de cette question puisque les renseignements confidentiels des deux parties ne seront étudiés à huis clos et qu'ils ne seront pas révélés. Incidemment, c'est été intéressant pour le consommateur canadien de connaître les profits que l'on peut réaliser à l'aide d'un tarif protecteur.

Questions de principes

Mais au-dessus de l'aspect purement financier du problème posé devant la Commission, il y a une question de principe de la plus haute importance. Lorsque les termes de l'accord anglo-canadien furent connus, des observateurs avertis ont immédiatement souligné le danger qu'il y avait d'accorder aux producteurs de Grande-Bretagne le droit de venir réclamer un traitement équitable et par le fait de s'ingérer dans nos propres affaires.

L'Union Sud-Africaine ne reconnaît pas à la Grande-Bretagne le droit d'exiger sur ses marchés la chance d'une concurrence raisonnable. Ainsi que le déclarait en novembre 1932, à Montréal, M. Eric Hendrick-Louy, ministre plénipotentiaire du Sud-Afrique aux Etats-Unis, son pays "se refuse absolument à restreindre sa liberté d'action au delà des tarifs préférentiels prévus et spécifiés dans les cédules des accords qu'elle a conclus". Le gouvernement de l'Union Sud-Africaine n'a pas voulu accorder ces choses parce qu'il considère qu'elles sont contraires au droit d'un Dominion de déterminer lui-même sa propre politique tarifaire, de sauvegarder son autonomie économique et politique."

Pour toutes ces raisons la cause des producteurs de tissus anglais prend une importance capitale. Si elle est la première du genre, elle ne sera pas la dernière. Et l'on aura bientôt l'occasion de mesurer la grandeur et l'inopportunité des concessions consenties par le gouvernement lors de la conférence impériale d'Ottawa.

G. D.

DUPUIS

Mardi est jour d'aubaines

pour bébés

Mardi, la vente principale (numéro 2) aura lieu au rayon du bébé. Nous invitons toutes les mamans ainsi que toutes les personnes désireuses de faire des cadeaux à bébé — à venir profiter de cet événement.

Dormeuses En édéron. Bleu, rose ou blanc, garniture de ruban. Chac. 1.59	Manteaux et bonnet pour appareiller. 6 mois à 2 ans. Chinchilla et édéron. Rose, bleu, blanc. 2.25	Panier "Moïse" en osier fini ivoire, bleu ou rose. 3 mois à 2 ans. Chinchilla et édéron. Rose, bleu, blanc. Environ 12" x 12". Chacun .98
Chandails de laine, tricot genre au crochet. Attaches en laine. Blanc-bleu ou blanc-rose. .69	Bocaux en cristal, motifs fleurs peintes à la main. Inscriptions: coton — sucs — porcelaine. Choix de bleu ou rose. Chacun .35	Pyjamas genre combinaison, bon coton ouaté ou finette. Fond se démonte. En blanc, rose ou bleu. Pour 2 à 6 ans. Chacun .69
Robes importées En voile suisse, broderie faite à la main au collet, manches courtes. Mignones petites robes. 6 mois à 1 an. Chacune .98	Chandails de laine Fin tricot de laine à dessins de fantaisie. Choix de vert, rouge, bleu, poudre. Pour 2 à 6 ans. .50	Couches "Moco" 100 douzaines seulement. Coton MOCO très absorbant. Par paquets de 12 couches. 26" x 26". la douz. 1.25

LE GRAND CONCOURS DE popularité

pour bébés de 1 à 3 ans

Les inscriptions se sont terminées samedi et le vote commence aujourd'hui. Mères qui avez inscrit votre bébé dans ce concours, demandez à vos parents, amis et connaissances de venir voter pour votre bébé. N'oubliez pas que le bébé qui obtiendra le plus de votes gagnera le premier prix. Les bulletins de votes seront donnés aux adresses seulement et un seul bulletin sera donné à la même personne le même jour.

At rayon du bébé au deuxième étage (De Montigny)

Dupuis Frères
Albert Dupuis, président.
A.-J. Dupuis, 1er dir. général. Armand Dupuis, sec.-trés.

amis pourront-ils reprocher à M. King son racolage quand eux-mêmes porteront dans leur sein un petit Woodsworth?

Ensuite, s'est-on demandé si les vrais conservateurs marcheront derrière le trio Bennett-Gagnon-Houde?

La convention choisira entre Duplessis et Gagnon, c'est juste. Mais, M. Bennett, lui, doit choisir, dès maintenant, entre M. Duplessis et M. Houde.

Si M. Bennett n'a pas le courage de torpiller la convention en rappelant son émissaire, la convention le torpillerait.

Gérard GUEVREMONT

St-Martin roué de coups de bâtons

Une dizaine d'individus se jettent sur le chef communiste et lui administrent une rclée

Communistes et anticomunistes en sont venus une troisième fois aux prises en moins d'une semaine, hier soir, alors que l'âme dirigeante de la cellule communiste canadienne-française, Albert Saint-Martin, de la Bibliothèque de l'Université Ouvrière et de l'Ecole de Technologie Universelle, a été battu par ses ennemis, en plein rue Saint-Zotique, vers 7 heures.

Saint-Martin se rendait donner une conférence à la salle de l'Ecole de Technologie Universelle, 193, rue Saint-Zotique, ancien état de boucherie. Comme il arrivait à l'angle des rues Casgrain et Saint-Zotique, une dizaine d'individus se sont jetés sur lui. Le combat s'est engagé, mais a été de courte durée. Saint-Martin a roulé par terre, roué de coups de bâtons.

La police, qui monte le guet aux environs, est arrivée sur les lieux et a dispersé en peu de temps et les agresseurs et les curieux que la bastonnade avait attirés, tandis que Saint-Martin s'est relevé pour continuer son chemin. Il était à bout de force, a chancelé et s'est affaibli. On a relevé Saint-Martin et on a fait venir l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc où on l'a conduit.

Sur son lit d'hôpital, Saint-Martin est assez souffrant, car l'examen a révélé quatre blessures à la tête qui semblent très graves et on a dû lui faire dix points de suture pour les fermer. Nonobstant sa grande faiblesse, le vieux communiste s'en est retourné chez lui, 1021, Sanguin, hier soir.

Emile Godin, 4331, Berri, l'insupportable de Saint-Martin, et le locataire de l'étal de boucherie de la rue Saint-Zotique, a subi le même sort que son compagnon quand il fut assailli au moment où il descendait du tramway pour se rendre à l'Ecole de Technologie. Plus chanceux que Saint-Martin, Godin n'a pas reçu de blessures aussi violentes que celles infligées à son compagnon, la police intervenant promptement. On a dû, toutefois, le con-

duire au Royal Victoria en ambulance après lui avoir fait des pansements d'urgence.

Ces deux bastonnades et quelques autres incidents qui s'y rattachent ont évidemment groupé bon nombre de curieux que la police est parvenue à faire repartir le chemin du foyer sans trop de difficulté et sans incident regrettable. Tout avait été prévu et c'est ce qui a permis à notre police de se rendre maître de la situation comme elle le fit. Les technocrates, qui voulaient narguer leurs ennemis de la semaine dernière, avaient annoncé avec grand bruit leur conférence d'hier soir et le bruit attire toujours l'attention. Leurs cris furent entendus de la police qui est accourue. Elle dut charger le panier à salade de technocrates pour les préserver de la foule et forcer le vieux Zotique Langlais, gardien de l'Ecole, à quitter le cénacle pour un endroit qui offrirait plus de sécurité. Zotique se fit prier, mais dut céder devant la volonté bien arrêtée de la police qui semble, à la suite des incidents survenus depuis une semaine, décidée à faire cesser un état de choses trop longtemps toléré.

Le travail du dimanche

On dirait que le travail du dimanche, dont la crise nous avait en partie débarrassés, semble vouloir reprendre de la vigueur. En différents endroits de la province, les hommes d'ordre se plaignent de cette plaie rénaissante. Il en est ainsi surtout dans la région de l'Abitibi. Les autorités provinciales ont saisi de cet état de choses. En vain cependant, jusqu'ici. Nous voudrions que cette protestation publique produisît son effet. Il serait criminel, à l'heure actuelle, de tolérer une telle violation alors que le chômage sévit avec une telle intensité.

LA LIGUE DU DIMANCHE

"Le Savoir au service de l'Amour"

PAR LE P. FELIX-M. BEAUCHEMIN, O.F.M.

Messieurs les philosophes et théologiens, et vous tous qu'intéresse la pensée catholique, ne manquez pas de lire ce volume du P. Félix. C'est une mine d'érudition que vous pourrez utilement exploiter. L'auteur a su en même temps éviter l'emploi trop fréquent de termes techniques qui dérouteraient les profanes. Son livre, qui plaira surtout aux philosophes et aux théologiens, s'adresse à tout le monde. Il apprendra à ses lecteurs comment la joie de connaître mène au plaisir d'aimer.

Au service de la librairie du Devoir, 75 sous franco.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passaports, etc. — Service complet. Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame St. Téléphonez HARBOR 1241.

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DESY, Limitée

Importateurs directs de

THÉ et CAFÉ

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aurez la qualité, quantité et des prix modérés.

1459 Ave. Delorimier, Montréal
FR. 2147-2148.